L P Lemay

Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX:—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - - 1.00

49me année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, MERCREDI MATIN, 4 OCTOBRE 1876. No. 22.

BILLARDS ! BILLARDS !

H. McVITTIE
299 et 301, Rue Notre-Dame,
ouvert une splendide
SALLE OF BILLARDS
AU PREMIER ÉTAGE,

Et sollicite maintenant le patronage du public.
12 Juin.—a 280

Superior Foundry Company
[LIMITÉE]
Capital..... $100,000
Bureau et Fonderie.
1 A 29, RUE DALHOUSIE, MONTREAL

Les ateliers de cette Compagnie, qui n'a pas de rivale dans la Puissance, sont pourvus des outils les plus perfectionnés pour manufacturer les différentes sortes de Poêles, Ferronnerie, Rivets, Piliers, Colonnes, Soliveaux, Cheminées, Cercueils en fer, Balances à plateforme et de comptoir, Lustres et Bronzes d'ornements, Corniches, Gouttières, et différents ouvrages en fer.
Tous les ordres sont exécutés avec soin et promptitude.
On peut obtenir la liste des prix sur demande.
NORMAN VAN ALSTYNE,
Gérant des Ateliers.
S. D. STEWART,
Sec.-Trés.
18 Juillet.—258 tm k

Owen, McGarvey & Fils
La Liste des prix d'Automne est maintenant prête,
D'après la grande réduction de leurs prix,
Leur Fonds sera considéré comme celui qui est à mettre leur marché, le plus grand et le mieux assorti de la Cité.
En arrêtant aux Nos. 7, 9 et 11, rue St. Joseph, vous ferez des achats au meilleur marché possible.
14 sept. 5

BALANCES FAIRBANKS
Manufacturées seulement par
E. & T. FAIRBANKS & CIE
ST. JOHNSBURY, VERMONT
Seuls étalons authentiques de tous.
La combinaison des leviers est mathématiquement appliquée
Le gouvernement américain les emploie presqu'exclusivement, et les cours les reconnaissent comme étalon légal.
Aucune variation n'importe où le poids soit mis.
Premier prix remporté à Paris.
Employées par tous : pour peser le charbon, la viande, les drogues, la foin et toute matière qui doit être livrée au complet et honnêtement pesée.
FAIRBANKS & CIE.,
403, Rue St. Paul,
1er sept—297 tm k Montréal.

POELES DE CLENDINNENG
FAITS DU MEILLEUR FER
Le soussigné invite le public à venir examiner son Stock de Poêles. Il croit qu'ils peuvent soutenir la comparaison quant à la qualité avec tous les articles du même genre fabriqués en fonte aux Etats-Unis.
Mes poêles sont tous faits du meilleur fer en saumon américain et écossais, et nous n'employons pas de rebuts dans la fonte des poêles.
Je puis offrir au public un assortiment de poêles de qualités supérieure, à des prix très-modérés. Les acheteurs pourront juger par eux-mêmes aux
ENTREPOTS :
Carré Victoria,
352, rue Craig,
586, rue Ste. Catherine, Est,
Ou à la Fonderie,
145 à 179, rue William.
W. CLENDINNENG
7 sept.—8 m k

L'"ARGAND,"
Poêle de Passage le plus amélioré. L'AMERICAN BASE BURNER, L'ORIENTAL et une grande variété d'autres poêles de passage et de salon.
Coutellerie, Baguettes d'Escalier, Corniches de Rideaux, etc., Couchettes en fer battu importées.
Le tout à des prix réduits, au
No. 652,—RUE CRAIG,—No. 652
Près de la rue Bleury.
MICHAUD & CIE
14 sept.—r 5

MACHINES à BRIQUE
Machines à Brique de différentes dimensions à différentes vitesses.
Machines à Brique fonctionnant de la même manière, de divers dimensions.
Des circulaires descriptives sont envoyées sur demande.
Aussi, Machine à Brique à Levier.
BULMER & HEPPARD,
245, rue Parthenais,
25 avril.—190 a k Montréal

PIANOS NEW-YORK BOSTON
Vous pouvez acheter un Piano à 7 octaves, avec toutes les garanties, pour 225 piastres expédié à n'importe quelle adresse en Canada. On demande des agents. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin. Vieux Pianos achetés au comptant.
LEICESTER, BUSSIÈRE & CIE.,
Manufacturiers de Pianos
70, Rue Lamontagne, entre les Rues Dorchester et Ste. Catherine.
9 Mai. 292—r

AVIS AUX CULTIVATEURS.
A. BEAUCHEMIN & CIE.
MANUFACTURIERS DE
Moulins à Battre
Nous avons l'honneur de vous informer l'ayant achetés de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles, nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établissement que lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses, et Râteaux, et de plus que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendrons à très bas prix et à des conditions faciles.
A. BEAUCHEMIN & Cie.,
Manufacturiers de
Moulins à Battre,
284, Rue St. Joseph,
29 mai. Montréal

Maison Nationale
No, 77, RUE NOTRE-DAME,
Magasin connu à la Pharmacie Picault.
M. VICTOR TRUDEL devant rester à la tête de la MAISON NATIONALE a l'honneur de prévenir le public qu'il continuera les affaires de la maison à la même place, Rue Notre-Dame, No. 77, porte voisine de la PHARMACIE PICAULT. Le public trouvera constamment à son magasin l'assortiment le plus varié et le plus complet d'EPICERIES, VINS, LIQUEURS, FRUITS, CONSERVES, etc., etc.
La Maison n'épargnera rien pour satisfaire le public et mériter son entière confiance.
N.B.—Les Vins destinés à l'usage du St. Sacrifice de la Messe ; et pour la vente desquels il a obtenu la bienveillante approbation de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, seront l'objet d'un soin spécial, de manière à ce que rien ne puisse en altérer la pureté.
23 août. r—9

McGarity & Hutchison
Epiciers et Marchands de Vins,
Ont constamment en mains des vins de
CHABLIS, SAUTERNE, BORDEAUX, etc
Liqueurs françaises :
BRANDY HENNESSY, V. O.
Do MARTEL, V. S. O. P.
Do MARRETT, V. O.
Et un fonds d'épiceries bien choisie, etc.
McGARITY & HUTCHISON,
3 et 5, rue St. Antoine,
Près du Carré Victoria
2 oct. r—20

Entrepot Royal de The et Cafe.
Vin Sherry sec à $6 la caisse,
Sardines au beurre
Sardines aux tomates,
Petits Pois au beurre
Saumon frais salé
Liqueurs françaises
AUSSI UN LOT CHOISI DE
Jambons Davis Cincinnati
Vin de Messe
DUFRESNE & MONGENAIS
221, — RUE NOTRE-DAME, — 221,
19 sept r—9

SAUVEZ VOTRE ARGENT
EN VOUS SERVANT DE LA
The British Egg & Butter Powder
Qui remplace très-bien les Œufs et qui sauve beaucoup de beurre, pour faire toutes sortes de
Patisseries, Biscuits, &c., &c.
Elle est vendue en paquet de 10 CENTINS chez tous les Epiciers, et au Gros chez DEVINS & BOULTON
Demandez la et insistez pour l'avoir.
13 Janvier (9—r

C. C. SNOWDON
500, Rue St. Paul,
A en magasin des ustensiles en plaqué et en fer battu. Les prix sont plus bas que dans aucun magasin de la Puissance.
10 Juillet.—tm

Avis aux Constructeurs et aux Contracteurs.
MM. McGAUVRAN & TUCKER ont transporté leur principale cour et leurs ateliers au coin des Rues St. Joseph et Canning, avoisinant leur manufacture de persiennes, portes et boîtes, et leur moulin à scier et à planer le bois, et ils ont considérablement augmenté leurs moyens d'exploiter toutes les branches du commerce de bois. Leur stock de bois de sciage comprend planches, croûtes de sapin, planche étroite, verte et sèche, de toutes grandeurs et épaisseurs, brutes ou préparés, *scantling*, lattes, bardeaux, pin, bois durs, bois carré et plat, cèdre fendu et rond, etc., etc. Leur fabrique de portes et persiennes est sous la direction d'un homme du métier très-capable et ayant une longue expérience ; il a jusqu'ici donné ample satisfaction à nos nombreux pratiques, et nous sommes prêts à exécuter des ordres dans ce département, pour toute espèce de moulures de maison, promptement et de manière à satisfaire les intéressés. Emballement de boîtes de toutes sortes fait à ordre à bref avis, et aux plus bas prix du marché. Les ordres envoyés par la malle recevront une attention immédiate.
Conditions libérales.
McGAUVRAN & TUCKER.
19 juillet.—259 sm k

Tuyaux pour Egouts, Ciment, Briques Réfractaires, Tuiles, Manteaux de Cheminée Vases Etc., Etc., Etc.
En vente chez
COPLAND & McLAREN,
Coin des rues Wellington et des Sœurs Grises.
225 sm k

BRIQUES ET SABLE A VENDRE
Les soussignés informent respectueusement le commerce et le public en général qu'ils manufacturent maintenant des Briques à leurs remises de Briques, sur le Faubourg "Gale" ; ils vont aussi ouvrir des Puits de Sable, et seront prêts cet automne à prendre des contrats pour la pierre de fondation et pour la chaux.
On pourra obtenir les informations nécessaires en s'adressant au Bureau No 147, Rue St. Jacques.
HOGAN & BEAUFORT,
147, Rue St. Jacques.
2 Août. 275—)

CONSEIL-DE-VILLE.

(Assemblée Spéciale.)

Mardi, 3 octobre, 1876.

Le Conseil s'assemble à 3 30 heures de l'après-midi.

Sont présents : Les échevins Nelson, David, Stephens, Hood, Holland, McGauvran, Duhamel, McCord, Roy, Chapleau, Loranger, Wilson, McLaren, Crevier, Grenier, Clendinneng, Robert, Childs, Brunet et Gauthier.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, les rapports suivants sont soumis :

Du comité des chemins demandant une appropriation pour entourer d'asphalte les pierres formant les trottoirs de la rue St. Denis, de la côte du Beaver Hall, de l'avenue Union et de la rue Peel.

Du comité de police, pour amender un règlement concernant les numéros des tombereaux destinés au transport du charbon.

Du comité des chemins demandant une appropriation de $8,028.91, pour le paiement d'une somme due à John Caswell et H. J. Caswell.

Du même pour appliquer une somme de $100 pour l'entretien des allées du carré Victoria.

Du comité des marchés recommandant le renvoi de M. Shwartz, clerc du marché à foin.

Des comités des finances et des marchés, au sujet de la pétition pour réduire la taxe qui pèse sur les étaux privés, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure avant le paiement des arrérages dus à la ville par les bouchers.

Du comité du feu, demandant à changer l'emploi de certaines sommes allouées pour les dépenses de son département.

Du comité des chemins recommandant que la rue Milton ne soit pas prolongée jusqu'aux terrains de l'Université McGil.

Des comités des finances et des chemins demandant une appropriation de $8,814.45, pour les dépenses nécessaires pour les travaux de nivellement de la rue Sherbrooke.

Des comités des finances et des chemins coucourant dans un rapport en faveur d'un réglement pour le nivellement de la rue des Seigneurs

Adopté sur motion de l'échevin Nelson.

Des comités des finances et de police, en faveur d'une gratification de $100 à la veuve du constable Carter. Adopté.

Du même, pour une gratification de $1,000 pour la veuve du sous-chef Flynn.

Des comités des chemins et des finances, demandant une appropriation de $8,028.96 pour payer un arriéré dû à M. Caswell pour fournitures de dalles.

Du comité de police pour amender la section 8 du réglement no. 60.

L'échevin Roy fait ensuite motion que les annonces de la Corporation soient données par contrat aux journaux anglais et français.

La motion est adoptée avec un amendement de l'échevin Stephens, pourvoyant à ce qu'elle n'ait d'effet que dans un an.

L'échevin Nelson fait alors motion que l'item 15 des ordres du jour, relatif à la taxe des bouchers, soit pris sous considération. Adopté.

Après quelques remarques, il propose l'adoption du rapport.

L'échevin Holland fait motion pour que le rapport soit référé au comité, avec instruction de porter la taxe à $50.

Après une longue discussion, la motion de l'échevin Holland est rejetée sur un vote de 13 contre 5 :

Pour : les échevins Robert, Roy, Holland, Duhamel, Crevier.—5.

Contre : les échevins Gauthier, McLaren, Foster, Childs, Loranger, Hood, Stephens, Wilson, McCord, McGauvran, Grenier et Nelson.—13.

L'échevin Grenier demande au président du comité des Parcs, pourquoi certaines personnes revenant du cimetière et portant des crêpes, avaient été arrêtées sur le parc de la Montagne.

L'échevin Nelson explique que le Parc de la Montagne était un lieu de repos et de récréation, et que ses réglements s'opposaient à ce que les promeneurs soient attristés par la vue d'insignes funèbres.

Après quelque discussion, l'incident est vidé.

Son Honneur le maire informe le conseil qu'il devait s'occuper bientôt de voter une somme pour le paiement des trente vaccinateurs publics.

Après quelques remarques de l'échevin McCord à ce sujet,

Le Conseil s'ajourne.

CHROMOS GRANDS et PETITS
Vingt de 9 x 11, envoyés par la malle pour $1. Magnifiques Cartes-Fleurs, 12 pour 25c. Le plus grand assortiment du monde. Envoi gratuit de catalogues illustrés. Adresse, 28, rue Bleury, Montréal. tm k—11

EN VENTE.
Les Plans et Livres du Renvoi de la Cité et Paroisse de, Montréal et des comtés d'Hochelaga et Jacques-Cartier, reliés et non reliés chez
FABRE & GRAVEL, Libraires,
280—t Rue Notre Dame

$50, $100, $200, $500, $1,000
MM. ALEX. FROTHINGHAM & CIE, banquiers et agents de change, No. 12 Wall Street, New-York, font aux personnes qui le désirent des placements de sommes d'argent, comptant ou autrement, allant de deux cents à mille piastres, avec garantie qui paient en moyenne de trente fois le montant investi dans les 30 jours.
Stocks achetés et ratteus aussi longtemps qu'on le voudra sur dépôt de cinq par cent. Des circulaires et rapports mensuels sont envoyés francs de port.
MAW 11. A 00—ak

FEUILLETON

LE LAC AUX MILLIONS.

PREMIERE PARTIE

LA VIERGE AUX CHEVEUX BLANCS

(SUITE)

CHAPITRE L

Le géant était commandé pour faire une ronde dans la nuit.

A la dernière grand'garde, il trouva le colonel.

—Mon cher Cacique, lui dit celui-ci, nous avons eu cette idée, qu'à deux mille pas d'ici, sur la rivière qui court vers le sud, les Apaches doivent détacher des bandes qui descendent ou qui remontent le fleuve.

" Nous avons établi une forte embuscade au-dessous.

" Si une troupe descend, ou si elle remonte, il faut qu'elle s'arrête en aval ou en amont de la cascade.

" Notre embuscade, bien cachée, fortement retranchée, tient le cours de la rivière à l'abrie de rochers imprenables.

" Nous espérons surprendre ainsi des postes indiens.

" Si ces partis sont très forts, notre embuscade, qui a deux canons, tirera un signal d'alarme.

" Nous irons à son secours.

"Avez vous compris Cacique ?

Oui, colonel, dit Tomaho en grattant ses plumes.

C'était un signe certain d'embarras et le géant était en effet inquiet de savoir pourquoi le colonel lui disait tout cela.

—Qu'avez-vous, Tomaho ? demanda M. d'Eragny.

—Je ne vois pas bien, fit le géant, pour quel motif vous me parlerez de cette embuscade, colonel.

—Mais, Tomaho, c'est afin que vous n'alliez pas, en faisant votre ronde, donner au milieu de nos gens.

Tomaho se mit à rire :

—Colonel, dit-il, un guerrier comme moi ne serait pas assez sot pour ne pas s'apercevoir qu'une troupe est embusquée quelque part.

—Cependant, Cacique, la nuit...

—Un Indien voit les pistes la nuit aussi bien que le jour.

Ainsi, Tomaho, à votre avis, les Apaches ne tomberons pas dans le piège que je leur ai tendu ?

" Il l'éventeront.

—C'est certain.

" Une embuscade d'homme blancs ne prend jamais les hommes rouges.

" Ceux-ci sont trop fins et ils lisent trop bien le livre du désert.

" Est-ce que jamais un Indien avance sans avoir étudié les pistes

" Je suis sûr qu'aucun trappeur n'a conseillé cette embuscade au colonel et qu'aucun n'en fait partie. "

C'était vrai

Le colonel avait envoyé là une section formé par des émigrants de ceux qu'il avait engagés lui-même.

Ce fut à son tour de se gratter l'oreille et de paraître embarrassé.

M. d'Eragny n'était pas envieux : il ne jalousait pas le comte de Lincourt ; il ne cherchait point à se couvrir, lui, d'Eragny, de gloire et et d'honneur.

Et pourtant il était dévoré du désir de remporter un succès.

Il voulait se montrer capable, lui aussi

Et voilà que Tomaho lui prouvait bonnement que son piége était fait de ficelles grossières et ne réussirait pas.

Tomaho, sans malice, crut rendre un service au colonel en lui disant :

—Si vous voulez, je dirai à l'embuscade de se retirer.

" Elle rejoindra le camp.

—Non pas ! dit le colonel froissé.

" Cette embuscade éventée par vos damnés Peaux-Rouges n'en coupera pas moins le cours de la rivière."

Et M. d'Eragny, enchanté d'avoir trouvé cette belle raison pour justifier son idée, se frisa la moustache.

Mais Tomaho observer avec un grand sang froid :

—Le cours de la rivière est tout intercepté par la cascade.

Sur ce, Tomaho s'en alla majestueusement et méprisant fort le colonel.

Celui-ci mâchonnait son cigare avec une colére mal contenue.

—Quels soldats ! disait-il.

" Pas de discipline !

" Commandez donc quelque chose de sérieux à ces gens-là !"

Il sacrait, jurait ; mais il était très inquiet au fond.

Malgré l'orgueil de métier, les arguments du Cacique l'avait frappé, et une voix intérieure lui criait que le Tomaho avait raison.

Mais l'amour propre l'emporta.

Il ne fit point rappeler cette embuscade.

Tomaho l'enfonça dans la prairie.

Le colonel vit pendant quelque temps la haute silhouette du colosse se dresser dans l'ombre ; tout à coup elle disparut.

M. d'Eragny cependant résolut de se rendre à l'embuscade.

Malgré lui, il éprouvait une anxiété contre laquelle il luttait en vain.

Il pensa qu'en cas d'attaque, lui présent, l'embuscade ne pouvait être forcée par les Indiens.

Il résolut d'aller en prendre le commandement

—Une escouade pour m'accompagner ! demanda-t-il à un sous-lieutenant.

" Donnez-moi de mes hommes à moi, "

L'officier obéit.

M. d'Eragny avec une douzaine de ses émigrants, bien armés, quitait le camp et s'enfonçait dans la *prairie*, quand Sans-Nez parut soudain.

—Colonel, dit-il résolûment, vous m'avez pris une section que vous avez envoyée je ne sais où avec deux canons.

" Voilà que vous me prenez une escouade pour vous en aller quelque part encore.

" Ma comdagnie se trouve très affaiblie et réduite à rien. "

C'est en effet dans la compagnie de Sans-Nez que M. d'Eragny avait pris la section d'embuscade et l'escouade d'escorte.

—Capitaine, dit sévèrement M d'Eragny, vous prenez un ton d'autorité que je ne saurais supporter.

—Et vous faites des choses insensées, colonel, c'est moi qui vous le dis, moi Sans-Nez, qui sans me vanter connait la guerre indienne.

" A mille pas d'ici, vous et vos dix hommes serez enlevés.

—Il faudrait pour cela une centaine d'Indiens... et encore ! fit le colonel d'un air de mépris

" Rentrez au camp, capitaine

" A mon retour, j'aviserai sur la façon dont il convient que je punisse vos impertinences ; allez monsieur ! "

Le colonel, à distance, dit à l'escouade :

—Vous avez entendu, mes enfants ! L'on nous met au défi.

" Il faut arriver à l'embuscade.

" De la prudence et du calme !

" La main à la détente, marchons avec défiance. "

Et le colonel s'avança à pas lents en tête de sa troupe.

Rien dans la nuit.

Silence complet !

Pas de lune.

Les brins d'herbes sèches et les cailloux criaient sous les pas de l'escorte, et les faibles bruits retentissaient au loin en raison du calme absolu.

Le colonel aurait dû trouver étrange, comme le dit plus tard Tomaho, de n'entendre aucun cri de hulotte, aucun hurlement de fauves.

Cela devait prouver que des bandes indiennes assez fortes circulaïent entre le camp et l'embuscade.

Les bêtes fauves fuyaient l'homme.

Après un millier de pas, dans un certain endroit couvert de broussailles, le colonel que marchait en tête sentit une corde tomber rudement sur son cou, s'enrouler et le suffoquer.

C'était un lasso qui l'étranglait.

Il eut le temps de crier : Feu !

Deux hommes seulement purent tirer.

Tous les autres avaient été lacés avant d'avoir pu décharger leurs armes.

Le colonel vif bondir une troupe de vingt Indiens environ.

Que faire ?

Toute l'escorte s'étranglait à chaque mouvement de dégagement.

Mais à peine les Apaches avaient-ils surgi qu'une ombre géante se dressa au milieu d'eux et l'on vit tomber autour de cette forme colossale une dizaine d'Indiens.

C'était Tomaho qui venait au secours du colonel.

Cependant les Apaches, remis de leur surprise, jouèrent du fusil.

Ils tirèrent sur le Cacique qui les assommait à coups de crosse de son énorme fusil de rempart.

Mais Tomaho riposta au feu des Apaches avec ses armes.

On sait qu'il portait autour de sa ceinture un arsenal de révolvers : il en déchargea quatre et les Indiens s'enfuirent, lâchant pied devant ce colosse.

Tomaho avait cinq blessures, mais ce n'étaient pour lui que des égratignures, les balles étant dans ses muscles énormes, de simples grains de plomb.

Le géant, voyant les Apaches en fuite, se mit à rire.

—Oh ! dit-il, les coyotes ont fui devant le lion.

Et il rechargea ses armes.

Le colonel et ses hommes se relevaient un à un et se débarrassaient des lassos ; M. d'Eragny aurait souhaité être mort après cette scène humiliante.

Il s'attendait à ce que Tomaho triompherait insolemment.

Le géant avait simplement étendu le doigt dans la direction du camp et il avait dit au colonel :

—Il vous vient du renfort !

Puis, ses armes rechargées, sans s'inquiéter des cinq plaies qui trouaient ses chairs, Tomaho était reparti.

Le colonel fut encore plus humilié de cette attitude que de celle qu'il s'attendait à voir prendre au Cacique.

Mais avant qu'il eût réfléchi, une troupe était sur lui.

C'était le reste de la compagnie de Sans-Nez amenée par lui.

Le Parisien, goguenard, vit le dernier homme coupant son lasso et il se prit à rire :

—Ah ! ah ! dit-il, il paraît que j'avais raison.

" On vous a lacés ! "

Et il se tapait sur les cuisses sans aucune dignité, riant de tout cœur et à plein gosier.

[A CONTINUER.]

TELEGRAPHIE

(De toutes les parties du Monde.)

Service privé de "La Minerve."

Ottawa, 3 oct.

M. Ryan, un des contracteurs de la section No. 25, du chemin de fer du Pacifique, est actuellement en cette ville. Cette section s'étend de Fort William, jusqu'à la rivière au Pigeon, une distance de 112 milles. Par les conditions du contrat, il doit avoir achevé complétement cette partie du chemin à la fin de l'année prochaine. M. Ryan occupe en moyenne 900 ouvriers. Plusieurs colons ont l'intention de s'établir le long de la ligne. Il paraît qu'on a découvert des terrains miniers dans les environs de la rivière au Pigeon.

Lord et Lady Dufferin sont arrivés samedi au Lac Salé ; ils ont consacré l'après-midi à visiter la cité des mormons et sont repartis dimanche matin.

Un individu du nom de J W Baird, qui après avoir longtemps appartenu à un cirque avait réussi à monter une épicerie en cette ville, a disparu depuis quelques jours, sous prétexte de se rendre à l'exposition du centenaire, laissant derrière lui un grand nombre de créanciers.

M. G. Williams, constable du département de l'aqueduc a reçu avis officiel que le gouvernement anglais lui accordait, pour services rendus, une pension de quatorze louis et un shelling sterling. Williams a servi quinze ans dans l'armée anglaise et durant la guerre de Crimée il a pris part à plusieurs engagements.

Un jeune homme a été arrêté hier à l'Opéra House, au moment où il vidait les poches de son voisin. Les détectives ont lieu de supposer que c'est un voleur de profession.

Le professeur Mills, qui a été longtemps directeur de l'orphéon de cette ville, vient d'être nommé organiste dans une des principales églises de Philadelphie.

Québec, 3.

Cet après-midi, M. H. C. Pelletier, avocat, qui devait accompagner l'Hon. M. Fortin à Gaspé, a fait une chute en montant à bord du vapeur "Secret," et a reçu des blessures d'une certaine gravité. Il a été transporté immédiatement à sa résidence, où il a reçu les soins que méritait son état

L'enquête dans la cause de Buckley, accusé de viol, est terminée, et l'examen des autres prisonniers, accusés de complicité, se continue.

Un individu du nom de Daniel Combe a été arrêté hier soir sous accusation d'avoir volé une bague et une chaîne d'or, au domicile de M. Robert Vallée, sur le chemin Ste. Foy. Le prisonnier a été arrêté par les détectives dans le bois Gouin.

Les navires dont les noms suivent sont arrivés ce soir : Arabia, Wm. Yeo, Mamelon et le brigantin Albert, de Panagona, avec des vins pour MM. Beling, Mills et Pitt.

Québec, 3.

C'est à peine si une demi-douzaine de citoyens ont assisté à l'assemblée qui a eu lieu hier pour recevoir le rapport du comité de secours aux incendiés. Le rapport a établi que $10,000 seulement avaient été reçus et que cette somme avait été entièrement dépensée.

Un ouvrier travaillant à bord du vapeur "Earl King", a eu la main broyée en déchargeant des rails. Il a été conduit à l'hôpital de marine.

M. Alfred Perry, jr., est arrivé en cette ville, dans le but d'examiner les propriétés assurées par la "Royale Canadienne".

Québec, 3.

Arrivages :—S S Severn, capitaine Skinner, de Londres, viâ Liverpool, Ross et cie, cargaison générale ; S S Manitoban, capitaine McDougall, de Glasgow, Allen Rae et cie, cargaison générale ; S S Acadian, capitaine Cabel, de Pictou, Allan. Rae et cie, charbon ; navire Maremont, capitaine Dick de Loudres, A Gilmour et cie, sur lest ; navire Enoch Train, capitaine Lynch, de Greenock, R R Dobell et cie, charbon ; navire War Spirit, capitaine Duncan, de Dundee, J Burstall et cie, charbon ; barque Brevig, capitaine Mayer, de Bristol, J Sharples Fils et cie, charbon ; barque Paron, capitaine Williams, de Bridgewater, Hy Fry et cie, charbon ; barque Shanker, capitaine Whitehall, de Greenock peur Montréal ; barque St Peter, capitaine Alsen, de Greenock, W Crawford et Fils, charbon ; barge New-Brunswick, capitaine Demers, de Whitehall, E U, Nestor et cie, charbon ; barge Eliza Lavallée, de Whitehall, E U, R Borland, charbon ; goélette Diver, capitaine Bernier, Pointe des Monts, Patterson ; navire Abeona, capitaine Gross, de Glasgow, Allans Rae et cie.

Départs : — S S Manitoban, pour Montréal, Allans, Rae et cie ; S S Zevern, pour Montréal, Róss et cie ; S S Secret, pour Pictou, Cie de Québec et des Ports du Golfe ; barque Shannon, capitaine Leith, R R Dobell et cie ; barque Amélie, pour Londres, John Ross ; goélette A J White, pour les Barbades, Price Frères et cie.

Le S S Manitoban, de la ligne Allen, capitaine McDougall, parti de Glasgow le 22 septembre, est arrivé dans notre port hier à 5.30 hrs p. m., avec 2 passagers de cabine, 5 d'intermédiaire ; 9 d'entrepont, et une cargaison générale pour Québec et Montréal.

Le capitaine, M. McDougall, rapporte qu'ils est parti de Glasgow le 22 septembre à 8 heures p. m. et le 30 il a dépassé le S S Waldensian à 80 milles au nord-est Heath Point, le 1er octobre, les S S Lake Champlain et le Circassian en vue de Fregate Point, et allant à l'Est ; le S S Acadian, à l'ouest du Cap de la Madeleine, allant à l'ouest, le 2, et le navire Abeona à l'ancre en vue de l'Ile au Basque, allant aussi à l'oust. Le rapport du pilote dit qu'il y avait trois vaisseaux en vue au Pointe au Père, 1 en vue au Bic, 3 à l'Ile au Basque, un de la Cie Allen, à la même endroit, 4 barques en vue de l'Ile aux Pommes ; 3 trois navires en vue de Red Island ; le vapeur Conqueror No 2 avec deux navires à sa remorque en vue de l'Ile Verte ; le vapeur Conqueror No 1 avec un navire à sa remorque en vue de la Grosse Ile ; une barque en vue de Crane Island, tous allant à l'ouest.

Le S S Manitoban a laissé le port ce port ce matin à 5 heures pour Montréal.

Le vapeur Royal est arrivée ce matin de Montréal avec deux vaisseaux à sa remorque.

Le vapeur Perritt est aussi arrivé ce matin de Montréal.

La barque Progress est arrivé ce matin de Trois Rivières, à la remorque du vapeur Rival.

Le navire Abeona est parti ce matin pour Montréal à la remorque du vapeur Rocket.

La barque Spanker a aussi laissé ce port cette après midi pour Montréal à la remorque du vapeur Champion.

Service de la Presse Associée

Pour "La Minerve."

AMERIQUE.

Milwaukee, 3 —Herman Munnenacher, distillateur, qui a été arrêté il y quelque temps a comparu hier devant la cour et a présenté un pladoyer de coupable. Il a été condamné à trois mois de prison et à $1,500 d'amende.

San Francisco, 3.—On lit dans une lettre de Chine, reçue par le vapeur d'hier :

" L'intérêt général se concentre sur Chefoo. Tous les représentants diplomatiques sont assemblés ici et Li Hang Chang y est arrivé le 18 août pour conférer avec Sir Wade, au sujet du règlement final des questions depuis si longtemps pendantes. Cette visite du fonctionnaire chinois avait été retardée depuis plusieurs mois au moyen de tous les prétextes imaginables. M. Wade demeure inébranlable, il ne veut faire aucune concession ; tout porte à croire que la Chine se soumettra graduellement aux demandes de l'Angleterre et on a lieu d'espérer que la guerre sera détournée. "

" La conduite de Li Hang Shang, depuis son arrivée à Chefoo est extrêmement conciliante ; il a visité les navires de guerre étrangers et a donné un déjeuner aux officiers de marine de la Russie, l'Espagne, l'Autriche, l'Angleterre, la France et l'Allemagne ; les discours qui ont été prononcés avaient un ton très pacifique. "

" On ne sait rien encore de précis sur le résultat des conférences entre Sir Wade et Li Hang Chang, mais une chose qui a causé beaucoup de surprises, c'est que pendant les négociations le représentant anglais a fait suspendre les travaux de construction du chemin de fer de Shanghai. "

New York, 3—Une dépêche du cable annonce que Lord Cornarvon a dit hier, dans une assemblé publique, que la paix de l'Europe était fort compromise et qu'on pouvait appréhender une guerre formidable.

New-York, 3—Un correspondant du " Herald " à Constantinople dit que la situation devient fort critique, et que cela est dû aux articles violents des journaux. Il pense qu'il est urgent qu'une escadre américaine soit envoyée dans le Bosphore afin de protéger les résidants américains.

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique.)

Londres, 3—Le vapeur " Idaho, " de Liverpool pour New York, qui avait subi des avaries, ainsi qu'il a déjà été annoncé, est arrivé à Liverpool.

Une dépêche de Bucharest au " Daily News " annonce qu'il est rumeur que M. Abbott, frère de Henry Abbott, consul le allemand à Salonique, qui a été assassiné au mois de mai dernier, a été massacré avec sa famille, dans les environs de Salonique.

Paris, 3—Les personnes dont les noms suivent ont été élues à la Chambre des députés :

M. Chauveau, républicain, de Senlis, département de l'Oise.

M. Petitlier, républicain, de Toulon, département du Var.

M. Feviari, républicain, de Embrun, département des Hautes Alpes.

M. Milicent, républicain, de Cambrai, département du Nord.

MM. Pilpasse et Tron, bonapartiste, dont les élections avaient été annulées pour Auch, département du Gers et St. Gaudens, département de la Haute Garonne ont été réélus.

DERNIER BULLETIN

Quatre Heures A.M.

AMÉRIQUE

Washington, 3 oct.—La nouvelle annonçant que les Etats-Unis avaient conclu avec la Russie un traité pour la cession d'une certaine partie du territoire de la province d'Okhotsk, dans la Sibérie, est complétement dénué de fondement.

Bangor, Me., 3—La manufacture Dwinel, à Oldtown, a été hier soir la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à $61,000.

Savannah, 3—Vingt trois enterrements de personnes mortes de la fièvre jaune ont eu lieu aujourd'hui.

New-York, 3—Cette après-midi un boucher du nom de Jacob Lamb accompagna les funérailles de sa sœur au cimetière de Greenwood. Au moment où le cercueil allait être déposé dans la fosse, il tira un pistolet de sa poche et se brula la cervelle.

La Havane, 3—Une tentative qui est demeurée sans succès a été faite pour assassiner le président Canal, d'Haïti.

EUROPE

(Par le Câble Transatlantique.)

Londres, 3.—L'agence Reuter publie la dépêche suivante de Paris :

" On dit que la réponse faite par la Porte aux propositions des Puissances offre une suspension d'armes et non une armistice. La Porte n'accorde pas l'autonomie qui a été demandée pour certaines provinces, mais promet diverses réformes qui auront effet sur toute l'étendue de l'empire et qui rendront l'autonomie inutile. "

Paris, 3. — Le " Temps " publie une communication de l'ambassade russe en cette ville, disant que le Czar était toujours en faveur de la paix, et que s'il intervenait ce serait avec l'assentiment des puissances et seulement après un congrès.

Londres, 3.—Une dépêche de Constantinople à l'Agence Reuter dit que la Porte a communiqué aux ambassadeurs des Puissances un plan de réforme s'appliquant à tout l'empire et accordant aux chrétiens les satisfactions auxquelles ils ont droit. Le plan, tout en ne refusant pas d'une façon directe l'autonomie pour la Bosnie, l'Herzégouine et la Bulgarie, explique que les réformes qui seront accomplies la rendraient inutile.

Le correspondant du " Daily News " à Alexandrie dit qu'il est certain que la nouvelle de la prise de Massowah par les Abyssiniens est dénuée de fondement.

Les porteurs de bons égyptiens ont eu aujourd'hui une nombreuse assemblée ; ils ont adoptée une résolution dans le but de prier M Goshen de se rendre en Egypte avec autorisation de représenter leurs intérêts. M Goshen a accepté, en annonçant qu'il était entré en pourparlers avec les actionnaires français et qu'il avait appris aussi que les grandes puissances de l'Europe auxquelles le vice-roi avait soumis les points en litige avec les tribunaux internationaux, avaient décidé que les décisions de ces cours devaient être maintenues.

Londres, 3. — Le correspondant du " Times " à Berlin, faisant des commentaires sur le ton belliqueux des journaux russes et hongrois, dit qu'il est singulier de constater que les organes de la Russie et de l'Autriche échangent des menaces de guerre. Le " Pestter Lloyd " déclare qu'en cas de conflit, l'Autriche trouverait des alliés, et le " Golos " de St. Petersbourg répond que la Russie ne s'arrêterait pas, dans le cas même où elle ne rencontrerait pas d'alliés. Le ton de certains journaux influents d'Allemagne est tout à fait opposé aux projets ambitieux qu'on assigne à la Russie. Le " Allgemeine Zeitung " dit qu'il a la conviction que le gouvernement allemand ne favorisera pas les desseins de la Russie.

Le correspondant du " Times " fait remarquer que cette opinion était très-générale à Berlin, il y a quelques jours, mais que les derniers événements l'ont un peu modifiée ; on pense maintenant que si la Russie, après ses menaces de guerre si souvent répétées, se trouvait provoquée, elle n'hésiterait pas à entrer en campagne.

Londres, 4, a.m.—Une assemblée du Cabinet, la première depuis l'ajournement du Parlement, aura lieu aujourd'hui. Elle sera consacrée à la discussion de la question d'Orient.

Lord Beaconsfield et M. Wart Hunt sont arrivés hier à Londres

A Messieurs les Négociants en vins et liqueurs et négociants épiciers.
Nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes établis SEULS AGENTS pour toute la Puissance pour Messieurs
BISQUIT, DUBOUCHE & CIE
COGNAC
et que nous avons toujours en entrepôt un assortiment complet des excellents assortiments de cette maison bien connue. Nous s

LA MINERVE

MERCREDI MATIN, 4 OCTOBRE 1876.

Faux calculs. L'*Evénement* prétend que le gouvernement conservateur a nommé 600 employés en 1873, avant de quitter le pouvoir. Le *National* répète cette assertion sans donner plus de preuves que son confrère de Québec. Nous croyons que ces journaux parlent à tout hasard, et dans tous les cas, s'ils disaient juste, ils donneraient un rude coup au gouvernement fédéral.

En effet, le gouvernement MacKenzie a augmenté le nombre des employés publics, à son arrivée au pouvoir.

Or, si le fait d'avoir nommé un trop grand nombre d'employés constitue une faute pour Sir John, que dire de M. MacKenzie qui a encore ajouté à l'encombrement ?

Si le *National* et l'*Evénement* veulent nous montrer, documents officiels en main, que ce qu'ils avancent est exact, nous leur prouverons par les mêmes pièces que M. MacKenzie a augmenté le salaire des employés de $95,000, et le *Herald* de Montréal nous aidera dans notre preuve.

La cession des Black Hills. Les délégués envoyés par le Commissaire des affaires indiennes pour obtenir des chefs sauvages des agences Red Cloud et Spotted Tail la signature du traité de cession des Black Hills, ont enfin réussi dans leur mission. Mais bien des indices font prévoir que ce traité ne sera pas aussi fidèlement observé par les ci-devant possesseurs légitimes des Black Hills que l'ont été les traités antérieurs. La plupart ne paraissent avoir signé qu'à contre-cœur et dans le seul but de gagner du temps afin de se concerter ensuite pour une action commune dont l'objet serait peut-être de reprendre par la force le territoire qu'ils viennent de céder sous la menace d'une expulsion violente, et qu'on leur avait anciennement accordé à perpétuité sous la garantie del'honneur national. La duplicité américaine dont les Indiens ont été si souvent victimes par le passé, peut leur servir à la fois d'exemple et de motif à exercer dans l'occasion un système de représailles qui créerait de terribles embarras au gouvernement de l'Union.

Les Etats-Unis commencent déjà à recueillir les fruits de cette politique malhonnête et vexatoire qu'ils ont constamment suivie dans leurs rapports avec les tribus indigènes d'Amérique, et tout fait présager qu'ils ne viendront pas aisément à bout des résistances que celles-ci sont en état de leur opposer. Il se peut qu'au printemps prochain, les troupes fédérales aient à combattre une véritable armée d'indiens hostiles, et non plus seulement les 10,000 hommes de Sitting Bull qu'on est toujours impuissant à trouver.

Quoiqu'il en soit, on n'a momentanément résolu les difficultés du côté des Black Hill que pour en faire surgir de nouvelles dans une autre partie de la république. En effet, les dépêches du territoire indien annoncent que les Peaux-Rouges à demi civilisés qui l'habitent sont très émus d'apprendre qu'il leur faudra bientôt vivre côte à côte avec les Sioux transférés des Black Hills dans leur pays. Ce pays leur appartient exclusivement en vertu des traités, et le gouvernement qui en donne aujourd'hui une portion aux Sioux, viole tout ensemble ses engagements envers ces derniers qu'il chasse de leurs terres et envers les Peaux-Rouges qu'il oblige de se départir d'une partie de leur propriété territoriale en faveur des nouveaux venus. Ceux-ci étant reconnus comme les plus remuants et les plus belliqueux des Indiens, leur contact effraie d'avance les Peaux-Rouges, qui jouissent des bienfaits de la civilisation et qui craignent d'avoir fréquemment bataille à partir avec eux. Ils comparent la conduite de la commission qui leur cause ces ennuis à celle de Satan, transportant le Christ sur une montagne pour le tenter par l'offre de biens qui n'étaient pas à lui ; et ils se proposent de signer en masse une protestation contre le traité imposé aux Sioux.

Le *Herald* de New-York fait à ce propos des observations dont on appréciera la justesse :

Contre leur gré, pour la plupart, dit-il, les chefs de la nation Sioux ont finalement signé le traité par lequel ils s'obligent à abandonner les Black Hills, — c'est-à-dire à s'expatrier, à quitter leurs foyers, à partir pour toujours du pays dans lequel est née la jeune génération et dans lequel la vieille génération, avec l'attachement commun des humains pour les scènes familières, espérait élever ses enfants. Ils ont sans exception exprimé leur méfiance à l'égard de notre bonne foi ; mais quelques-uns, d'un naturel apparemment complaisant, se sont laissé persuader contre leurs convictions ; d'autres, obéissant à une rouerie primitive et soupçonneuse, ont signé de peur que les premiers signataires n'obtiennent quelque avantage à leurs dépens ; et beaucoup reconnaissant que la résistance serait inutile, ont accepté la situation dans un esprit de bravade. La négociation a été exceptionnellement fertile en discours d'une éloquence informe et vigoureuse de la part des sauvages ; ou peut-être serait-il plus exact de dire que l'affaire ayant attiré une attention spéciale, leurs discours ont été rapportés d'une manière plus complète que dans les circonstances précédentes. Le discours relativement soigné de Spotted Tail, s'il doit être regardé comme une preuve de la capacité d'une intelligence non cultivée, place le sauvage américain au premier rang des races humaines. Si les hommes capables de tels efforts dans une condition barbare, étaient également capables de civilisation, ils n'auraient de supérieurs nulle part. Finalement, ces hommes ont signé le traité en déclarant clairement que les conditions stipulées les auraient décidés à signer volontiers s'ils pouvaient penser que ces conditions seront exécutées, mais que leur expérience passée les contraint à douter de nos promesses. Et le pis de tout, c'est qu'ils ont raison, et que les conditions que nous avons signées ne seront pas observées suivant notre promesse. Notre foi avec les Indiens sera violée dans ce cas comme elle l'a été dans tous les autres, et la raison en est que nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la honte du peuple américain qu'il ne peut créer ou maintenir un gouvernement capable de tenir honnêtement ses promesses. Si nous nous engageons à donner aux Indiens une vache, peut-être recevront-ils une chèvre. Si nous nous engageons à leur donner un chariot, ils pourront avoir une brouette. Si nous leur promettons un fusil, ils seront heureux s'ils en voient seulement la baguette. C'est que tout président a beaucoup d'amis ; et puis il y a les secrétaires de la guerre et de l'intérieur, et les agents indiens et les innombrables fournisseurs, et il faut que tous prélèvent en route leur part des choses envoyées aux Indiens, et les Indiens n'ont que ce qui reste après le prélèvement.

Telles sont exactement les réflexions qu'inspire à tout esprit impartial l'histoire des négociations et des agissements des autorités des Etats-Unis avec les Indiens qui sont assujettis à leur dépendance.

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITES.

Nos lecteurs trouveront sur la première page, le rapport de la séance d'hier du Conseil-de-Ville.

Nous avons entendu dimanche dernier les quelques mots adressés par le Révd. M. Martineau au prône de la grand'messe, aux paroissiens de Notre-Dame et à tous les citoyens de Montréal, à l'occasion des noces d'or de M. Baile, supérieur du Séminaire.

Rien de plus juste que les observations qui ont été faites. Le prêtre vénérable en l'honneur duquel doivent se célébrer ces noces d'or, mérite à tous les titres notre reconnaissance et notre vénération.

Le public tiendra sans doute à témoigner ces sentiments en assistant en grand nombre à la grand'messe ce matin, à 10 heures.

Et puisque, comme l'a fait remarquer M. Martineau, M. Baile n'a pas personnellement besoin des présents qui se font ordinairement en pareille circonstance, nous aurons soin d'être généreux pour une œuvre qui lui est particulièrement chère et qui fera tant honneur à notre esprit de foi et de nationalité, en donnant libéralement à la quête qui se fera ce matin à la messe pour les travaux de décoration de notre belle église Notre-Dame. Tout ce que nous ferons pour cette église, il le considérera fait pour lui même.

Nous avons certes bien des preuves du grand intérêt que le Séminaire porte à toutes nos églises, mais s'il en est une qui lui soit particulièrement chère, ce doit bien être Notre-Dame, pour laquelle il a tant fait de sacrifices, et pour laquelle il fait tant encore, en se chargeant de faire, à ses propres frais, un nouveau chœur et un nouvel autel qui causeront certainement l'admiration des étrangers ; c'est un travail qui ne pourra coûter moins de vingt-cinq mille piastres.

Tout ce que nous ferons pour aider aux travaux des autres parties de cette église, sera donc une manière de faire un cadeau très goûté du vénérable vieillard que nous voulons honorer. Ce sera un moyen de prouver notre reconnaissance à la famille si dévouée de St. Sulpice, dont il est le père, et qui a tant fait pour les intérêts spirituels et temporels des citoyens de Montréal. Quelle plus belle occasion de lui prouver que nous savons le reconnaître ?

Ainsi, que ceux qui n'ont pas encore souscrit à cette grande œuvre saisissent cette occasion de le faire, et que les souscripteurs en retard profitent de ces jours-ci pour aller verser le montant de leurs arrérages, afin, comme le disait M. Martineau, que Dieu comble de ses bénédictions et les pasteurs et le troupeau.

Le jugement dans la contestation de l'élection de Portneuf a été rendu lundi matin par les juges Meredith, Bossé et Caron. Les deux premiers ont déclaré l'élection valide. Le juge Caron n'a pas partagé leur opinion ; il s'est prononcé pour l'annulation de l'élection et la déqualification du député élu.

Chaque partie paie ses frais.

Le commerce de bois reprend vigueur à Ottawa, et les moulins de la Chaudière ne peuvent suffire aux exigences de la demande.

Le général Newton, l'ingénieur qui a fait sauter les rochers connue sous le nom de "Hell Gate," est un converti au catholicisme.

Il se forme à Dublin une nouvelle association ayant comme programme le "rappel de l'Union", qu'on sait avoir été le mot d'ordre d'O'Connell. Cette association aurait pour but de substituer son programme à celui de la ligue du "Home Rule", dont le chef est M. Isaac Butt.

Le rapport annuel du maître-général des Postes d'Angleterre donne le nombre de lettres, cartes postes et journaux reçus aux différents bureaux de postes du Royaume-Uni, durant l'année 1875. Il y a eu 1,008,392,100 de lettres, 87,116,300 cartes-postes et 279,716,000 journaux. Ceci tient du prodigieux. Le nombre des dépêches télégraphiques expédiées durant la même année 1875, accuse une augmentation de 1,650,000 sur le nombre expédié durant l'année précédente.

Le *Insurance Chronicle* a publié, il y a quelques jours, un état des pertes éprouvées par le feu, pendant le mois d'août, au Canada et aux Etats-Unis, et celles des compagnies d'assurances. Ces pertes ont été plus grandes que pendant le mois précédent. Le montant total des pertes pour les deux pays, en août, a été de $6,360,800 contre $5,917,100 en juillet, et $3,-888,957 en août 1875. Les compagnies ont perdu $5,018,900 ; en juillet 1875 leur perte fut de $2,831,600, et en août de $3,275,425. Le nombre d'incendies a été de 844 contre 903 en juillet. En Canada seul, la perte totale a été de $725,806, et la perte des assurances a été de $308,-900.

NOTES LOCALES.

NOCES D'OR.—Hier matin les élèves des couvents des Dames de la Congrégation ont présenté leurs hommages au Rév. Messire Bayle, Supérieur des Sulpiciens, à l'occasion de ses Noces d'Or. Vers deux heures et demie les enfants des Frères de la Doctrine Chrétienne, au nombre de 5,000, se sont rendus processionnellement, précédés de leur corps de musique, dans le jardin du Séminaire. Là ils ont présenté un bouquet superbe avec une adresse.

Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, a adressé quelques paroles aux élèves et a demandé au Frère Supérieur de leur accorder un grand congé pour aujourd'hui en honneur de la grande fête.

GRAND DINER.—On sait que l'inauguration du chemin de fer de St. Jérôme doit être accompagnée d'un banquet, auquel assisteront plusieurs centaines de personnes. C'est M. Isidore Durocher, propriétaire du populaire Hôtel Richelieu, qui a été chargé de préparer le banquet. En sa double qualité d'hôtelier hors ligne et d'homme incomparablement actif et entreprenant, comme le prouvent les nombreux et superbes embellissements et agrandissements qu'il a ajoutés à son hôtel, depuis quatre à cinq ans qu'il en est le propriétaire.

Le public apprendra avec plaisir que l'hôtelier de la classe d'élite de la population canadienne voyageuse a été choisi à l'unanimité pour préparer et diriger le banquet, qui aura lieu lundi, 9 octobre courant ; un pareil choix est une garantie d'abondance, de bon goût, de gaîté et de bonne chère, depuis le potage jusqu'au café et au pousse-café. Le prix du billet pour le voyage aller et retour et le dîner est de $4.

CHASSE A COURRE.—Une chasse a courre a eu lieu samedi. Le départ s'est fait à Verdun, propriété de M. John Crawford, président du club, chemin riverain de Lachine, à onze heures et demie de l'avant-midi.

M. Oscar Turgeon arriva le premier et M. Hutchins le second.

Au retour, à trois heures de l'après midi, M. Crawford avec sa politesse ordinaire, a invité les membres du club à faire honneur à un excellent goûter arrosé de champagne.

Demain les chasseurs ont un nouveau rendez vous à Blue Bonnets à onze heures a. m.

NOS COURTIERS EXONÉRÉS.—Une tentative nouvelle de fraude dirigée contre les détenteurs de parts de banque, vient d'être découverte. Les courtiers se défendent tout naturellement d'avoir mis la main à cette affaire trop grossièrement conduite, suivant eux, pour que ce ne soit pas un novice dans le métier qui en ait conçu le plan.

Il paraîtrait donc que des individus désireux de devenir possesseurs à bon marché d'un montant de parts de la Banque de Montréal aurait imaginé d'écrire des lettres anonymes à certain nombre d'actionnaires de cette banque résidant à la campagne pour les engager à se déposséder de leurs parts aux prix actuels du marché.

Nous publions une de ces lettres, elle est datée du 25 septembre et se lit comme suit :

"Mon cher Monsieur,

"Il est certain qu'en conséquence de faillites nombreuses arrivées en cette ville et ailleurs, la Banque de Montréal ne pourra payer plus que 6 0,0 et peut être moins de dividende pour le semestre courant.

"Nous vous aviserions en conséquence de disposer immédiatement, si vous ne l'avez déjà fait de votre stock au prix élevé qu'il commande présentement, car une baisse considérable peut se faire d'un moment à l'autre.

"Nous sommes informé que cette banque aurait été obligée de composer tout dernièrement avec une maison anglaise considérable en acceptant secrètement 33⅓ par piastre.

"Nous sommes,

"Vos etc.,

"A. WARNING et Co."

L'affaire a été portée devant le Bureau de la Bourse samedi, et on fut soulagé d'apprendre qu'aucun des membres n'était l'auteur des méfaits. (*Nouveau-Monde*).

ARRIVÉE.—Le vapeur *Manitoban*, de Glasgow pour Liverpool, avait à son bord les passagers dont les noms suivent :

Mme Tolmie et fils, MM. D Bryson, J Mason, J Mitchell, R Murdock, J Robb, R U Smith.

Et d'intermédiaire : Mme Cameron, Mlle Lothian, MM. Alex. Buchanan, W S King, Alex. Milne ; 8 de cabine, 5 d'intermédiaire et 9 de pont. Total, 22

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.—Lundi soir, en arrivant à St. Jean, le train mixte, parti de Montréal à cinq heures de l'après-midi, s'est engagé sur la voie où se trouvait le Vermont Central, à la suite de la négligence de l'aiguilleur, et a mis en pièces le dernier wagon. Personne n'a été blessé, et la circulation a été promptement rétablie.

Un autre accident est arrivé peu de temps après vers le même endroit ; un train de marchandises a écrasé plusieurs vaches qui s'étaient égarées sur la voie.

ARRESTATION.—Napoléon Gravel, qui jouit d'une réputation équivoque, a été arrêté sous accusation d'avoir infligé des blessures graves à Jean Matte.

MIEUX.—Fraser qui a été si grièvement blessé par Lurin, vendredi dernier, est bien mieux, et ses médecins espèrent qu'il guérira.

PETITES NOTES.—Joseph A. Bricault, 36 ans, demeurant rue Ste. Marie, est mort subitement d'une maladie de cœur.

—Son Excellence le brigadier général Sabas Marin, gouverneur-général de Santiago de Cuba, a quitté la ville lundi après-midi pour se rendre à Philadelphie.

—La "Montreal Packing Company" est le nom d'une compagnie organisée dernièrement dans le but de conserver les viandes, légumes, etc. Elle a un capital de $100,000 et commencera ses opérations immédiatement. Les directeurs sont : MM. Henry, J. Tiffin, président ; John Price, vice-président ; Angus McKay, Charles N. Amstrong et Edson Whitworth.

RIP VAN WINKLE.—Nous trouvons l'appréciation suivante dans le *Free Press* d'Ottawa, sur la compagnie Leach, qui doit commencer vendredi une série de représentations à l'Académie de Musique :

"La compagnie Leach a donné hier soir sa représentation à l'Opéra House, devant un public nombreux. "Rip Van Winkle" a été souvent représenté à Ottawa, mais nous devons déclarer que l'interprétation de M Murray et de Mlle Cartland lui donnait un intérêt nouveau. La représentation a été magnifique et les acteurs ont été à maintes reprises couverts d'applaudissements."

Cette compagnie donne trois représentations à Montréal, vendredi, samedi et lundi. Il y aura de plus une matinée samedi à deux heures.

HOTEL RICHELIEU.—Voyageurs arrivés le 3 octobre :

John McDougall, fils ; Marcellin Hay, fils, St. Jean ; Dr Como, Iberville ; T Boudreau, Montréal ; Jos Robillard, Lavaie ; H G Doherty, St Hyacinthe ; A Magnan, Joliette ; Dr M S Boulet, do ; Dr de Bonald, Berthier ; T Perrault, fils, St Hyacinthe ; M Luckerhoff et sa dame, Trois-Rivières ; Dlle Sweeney, do ; A Geoffrion, Verchère ; Jos Marion, Lavaie ; A St Amour, Acton-Vale ; I E Drinkwater, Cité ; E Pauzé, St Lin ; U Pauzé, do ; Dr G D Gernon, St Benoit ; G O Gernon, do ; Geo Benoit, Québec ; J Pierre de Rondin, St Lin ; M O'Hier ; E Gérin et sa dame, Trois-Rivières ; A S Hart, do ; P O Desilets, do ; J G A Frigan, do ; P C Beauchesne, Carleton ; A O Desilets, Becancourt ; Alex Dugré, Trois-Rivières ; J E Normand, do ; W B Smith et sa famille, Sorel ; P Bailey, Champlain ; Chs D Hebert, Trois-Rivières ; H Morgan, Ottawa ; N Grenier, Trois-Rivières ; L Têtu, Québec ; P Huot, do ; Dr J B Beauchemin, St Grégoire ; J H Gaillardet, do.

NOUVEAU RESTAURANT.—MM Genot et Laporte viennent d'ouvrir un restaurant fort coquet sur la rue St Vincent. Dans la salle à manger, parfaitement décorée, on remarque un magnifique tableau des *Trois Mousquetaires* peint par M Genot. Excellente table, liqueurs de premier choix, service bien fait, et prix modérés telles sont les conditions qui devront bientôt assurer une popularité méritée au restaurant des *Trois Mousquetaires*. Voir l'annonce.

ACCIDENT.—Dans la journée de lundi, un enfant de neuf ans est tombé dans l'ouverture de l'élévateur de la manufacture de meubles de MM. Tees, frères, et dans sa chute a reçu des blessures d'une certaine gravité.

Il a été conduit à l'hôpital-général.

L'ACCIDENT DE L'ÉGLISE DU SACRÉ-COEUR.—Le jury nommé pour tenir une enquête sur cet accident, a rendu lundi le verdict suivant : "Que Pierre Doucet est mort d'une façon accidentelle et que 13 des jurés ne font peser aucun blâme sur les personnes chargées de la construction de l'église du Sacré-Cœur."

DISPARU.—Le premier officier de la barque *Cylus*, à l'ancre au nouveau quai, a déclaré hier à la police, que le maître d'hotel avait disparu la veille, et que tout faisait supposer qu'il s'était noyé.

VOL AU BUREAU DE POSTE DES TROIS-RIVIERES.—Samedi dernier, une banque de cette ville envoya à MM. Ross, Ritchie et Cie., à Trois-Rivières, une lettre chargée contenant $1,500. La lettre arriva à destination et fut inscrite par le maître de poste, mais dans la journée du dimanche elle disparut mystérieusement de son bureau.

Une enquête est ouverte.

TROUVÉ.—Un agent de police a trouvé lundi soir, rue St. Jacques, un petit sac en coton contenant des chemises, des mouchoirs et des bas nouvellement repassés. Il est déposé à la station centrale où peut le réclamer la personne qui l'a perdu.

ACCIDENT.—Hier matin, vers onze heures, un journalier du nom de Michael Kelly, a fait une chûte en traversant la rue St. Jacques, en face de l'hôtel Ottawa, et a reçu des blessures d'une certaine gravité.

Après avoir reçu les soins du Dr. Leprohon, il a été transporté à son domicile, rue Colborne.

STATISTIQUES VITALES.—Il y a eu la semaine dernière 110 inhumations dans le cimetière catholique de cette ville.

Quartiers : St Antoine, 18 ; Ste Marie, 30 ; St Jacques, 15 ; St Louis, 5 ; St Laurent, 8 ; Ste Anne, 6 ; Centre, 1 ; Est, 13 ; Hôpital-Anglais, 1 ; Hôpital-Général rue Guy, 1 ; Refuge Ste Brigide, 1.

Maladies : Diphterie, 3 ; cancer. 1 ; petite vérole, 24 ; hydrocéphale, 1 ; fièvres typoïdes, 2 ; autres fièvres, 2 ; consomption, 9 ; naissance prématurée, 2 ; cholera enfantin, 3 ; gastro-entérite, 1 ; catarrhe, 1 ; convulsions, 2 ; hydropisie, 4 ; bronchite capillaire, 1 ; bronchite, 1 ; maladie de cœur, 2 ; congestion de cerveau, 1 ; inflammation de cerveau, 1 ; vieillesse, 1 ; paralysie, 1 ; inflammation des intestins, 1 ; méningite, 1 ; péritonite, 1.

CURIOSITÉ.—Le Rév. M. Nicholson, arrivé des Bermudes à Halifax, montre une superbe curiosité : c'est un cheval de mer vivant. Mettez à la suite l'une de l'autre une tête de cheval, un corps de poisson et une queue de serpent et vous aurez un cheval de mer tel que celui montré par M. Nicholson.

—*Le Moniteur Acadien.*

—On attire l'attention du public sur la vente du mobilier d'hotel, de la faillite d'Alfred Lafontaine, qui aura lieu ce matin à son ancienne résidence, No. 230, rue Bonaventure, par l'ordre de MM. Doutre et Ferguson, syndics. Vente à dix heures. La vente sera conduite par M N E Shaw, encanteur.

COUR DE POLICE.—Alfred Plouffe, vente de boissons alcooliques sans licence, $75 et les frais ou un mois de prison ; Chs. St. André, voies de fait, $20 ou deux mois ; Jules Smith, 27 ans, vol de vêtements au préjudice de M. Degrodier, 3 mois de prison.

COUR DU RECORDER.—Vingt-quatre prisonniers ont comparu ce matin devant ce tribunal ; quatre sur ce nombre ont été acquittés, et neuf envoyés en prison, à défaut du paiement de leur amende. Henry Turner, 41 ans, coupable d'avoir maltraité sa femme, six mois de prison ; Martin Flynn, 30 ans, ivresse et vagabondage, $5 ou un mois ; David Reed, 22 ans, ivresse et perturbation de l'ordre, $10 ou deux mois ; Elie Carie, 36 ans, ivresse et tapage nocturne, $5 ou un mois ; Catherine O'Brien, 28 ans, ivresse et vagabondage, $2.50 ou quinze jours ; William Rose, 21 ans, charretier, coupable d'avoir conduit une voiture sans numéro, $5 ou un mois. Les autres prisonniers sont condamnés pour simple ivresse.

—Un assortiment immense de variétés sans fin et des dernières modes, en pelleteries pour hommes, femmes et enfants, chez H. E. Juneel, manchonnier et chapelier, No. 194, rue Notre-Dame, enseigna du grand chapeau rouge et de l'ours assis à la porte.

20—z.

—Gare aux imitations sans nombre du Vin de Quinine de Campbell, qui sont fabriquées en cette ville. Ces contrefaçons prouvent le succès du véritable Vin de Quinine de Campbell.

INFLAMMATION DE POUMONS.—Monsieur.—Au nom de ma famille je veux m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers M. James I. Fellows. Ma fille souffrait d'une inflammation de poumons et au bout de quelque temps sa maladie offrit tous les symptômes de la phthisie. Après avoir reçu les soins de deux médecins on lui conseilla de prendre du Sirop d'Hypophosphites de Fellows. Après en avoir pris deux bouteilles elle entra en convalescence. Son médecin fut étonné de voir cette guérison rapide et lui conseilla de continuer de prendre le Sirop. Elle en prit jusqu'à sa parfaite guérison. Deux années se sont écoulées depuis sa guérison et pendant cette période elle n'a jamais eu besoin de prendre des remèdes, et elle a toujours joui d'une parfaite santé.

Ma femme a été guérie d'une fièvre typhoïde qui la retenait au lit en faisant usage du Sirop d'Hypophosphites.

JOSEPH A. EVANS.

Clifton, N. B., 17 février 1873.

AUX AMATEURS DE BONS VINS ET DE DELICIEUX SORBETS.—*Une bonne nouvelle !*—Un nouveau salon, le CENTRAL PARLOR, est ouvert sur la Place d'Armes, No. 19. Presque à l'angle de la rue St. Jacques. Cet endroit se trouve sur le passage des promeneurs, le CENTRAL PARLOR deviendra le rendez-vous de ceux qui voudraient en causant vider la coupe de l'amitié.

M. Moise Gauthier, le propriétaire, n'a rien épargné pour mettre l'établissement sur un pied élevé. Les meilleurs crus de la Champagne, les vins les plus exquis etc., seront toujours à la disposition des clients. 13—m k

HUITRES.—M. Fournier, qui a le soin d'approvisionner d'huitres tous les automnes de bonne heure les gourmets de Montréal, n'est pas resté en arrière cette année. Il reçoit cette année par l'Intercolonial, et a actuellement de superbes malpèques et autres, pêchées seulement trois jours avant leur arrivée ici. 11—um s k

CARTE.—A tous ceux qui ont à souffrir des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de débilité nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la virilité, etc., j'enverrai une recette franche de port, qui les guérira. Ce grand remède fut découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au

RVD. JOSEPH T. INMAN,
"Station D., Bible House, New-York, City." 263—s m A Co

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR.

RIGAUD—La paroisse de Rigaud a expédié à l'evêché de Montréal quarante six piastres ($46 60) et trois caisses d'effets pour les incendiés de St. Hyacinthe.

ST. ALEXANDRE—Samedi dernier, le Rév. M. Désorcy, curé de St. Alexandre d'Iberville, disait adieu à cette paroisse qu'il dessert depuis vingt-deux ans, pour aller prendre possession de la cure de St. Ours.

Ce prêtre généreux, savant, modeste, habile et charitable arrivait tout jeune encore à St. Alexandre, où il créa tout, depuis l'école jusqu'à sa magnifique église, l'une des plus belles du diocèse.

Ses paroissiens qui avaient vieilli avec lui le considéraient comme un père, l'aimaient comme un ami et lui témoignaient toute leur reconnaissance à cause des grandes choses qu'il a effectuées parmi eux.

De fait, le Rév. M. Désorcy, est un de ces hommes précieux que la Providence prête de temps à autre à la terre, pour faire penser à la bonté du ciel envers les hommes.

C'est un prêtre aux idées larges, au cœur noble, à la charité inépuisable, d'un conseil sûr, d'un jugement sain, il prévenait toujours toutes les difficultés et sous sa sage direction St. Alexandre s'est avancé rapidement dans la voie des progrès spirituels et temporels.

Messire Désorcy y laisse les plus belles dépendances curiales du pays, de magnifiques vergers plantés et entretenus par ses soins, une grande école modèle, une école pour les Frères Belges qui doivent y venir enseigner dans deux ans et un couvent neuf qu'il vient de terminer, au prix énorme de $10,000 qu'il donne en pur don à la paroisse.

En ordonnant le départ de M. Désorcy de St. Alexandre, Mgr. de St. Hyacinthe a jeté le deuil dans tous les cœurs, la tristesse dans toutes les familles. Espérons que l'obéissance et la générosité de M. Désorcy en cette circonstance lui attireront les faveurs du ciel et applaniront toute les difficultés dans sa nouvelle paroisse de St. Ours, qui doit se trouver heureuse de le posséder.

Nous regrettons de n'avoir pas pu nous procurer la belle adresse que M. H. L. Brien, notaire de St. Alexandre, présentait à M. Désorcy, au nom de la paroisse, le dernier dimanche avant son départ ; car, cette adresse renferme les plus beaux sentiment d'amour filial et de reconnaissance qui font également honneur à ceux qui les expriment et à celui qui les reçoit.

Pour notre part, nous souhaitons à M. le curé de St. Ours les mêmes succès qui l'ont toujours accompagnés dans toutes ses œuvres, son même dévouement pour le bien des âmes son même zèle pour la gloire de Dieu et son même esprit d'anégation et de sacrifice dans l'intérêt de tous.

QUEBEC.—Dimanche a eu lieu la clôture de la retraite annuelle du Petit et du Grand Séminaire de Québec. La première a été prêchée, dans les classes supérieures, par le R. P. Petit, S. J., et dans les classes inférieures par M. l'abbé Bourke, vicaire de l'église St. Jean. Celle du Grand Séminaire s'est faite sous la direction du R. P. Charmont, dominicain. Le Petit Séminaire compte actuellement 502 élèves, pensionnaires et externes.

—Mgr. l'Archevêque a fait les ordinations suivantes, à la Basilique, jeudi, le 28 septembre :

Tonsurés : MM. Joseph E Bergeron, Ls. Olivier Moisan, Honoré J Ouellet, Joseph Edouard Feuilletault, Guillaume Benjamin Dionne, Wenceslas S O Pandelet dit Plaisance, du diocèse de Québec ; John Corbett, du diocèse de Charlottetown, et John Lawson McDonald, du diocèse de Chatham.

Vendredi, le 29 :

Mineurs : MM. Edouard Lamontagne, Joseph Napoléon Bouliane, F X Faguy, J F D Pampalon, C Noel, A Trembisy, J O Brousseau, L A Paquet, du diocèse de Québec ; Jos. Quinan, du diocèse d'Arichat, et William Hamilton du diocèse de Charlottetown.

Dimanche, le 1er octobre :

Sous-Diacres : MM. E E A Belleau, L A Caron, M P Meunier, P Roy, E L Moisan, A A Beaudet, E Lamontagne, et J N Boulianne, tous du diocèse de Québec.

CHAMBLY.—Un incendie a détruit la maison de M. Frédéric Courtemanche, de Chambly-Canton, et l'on ignore la cause du feu. Si le vent eût été sud, on aurait à enrégistrer des pertes considérables et d'autant plus regrettables que la corporation du Canton a fait des frais pour l'achat d'une pompe à incendie et que ces frais sont à peu près inutiles, faute d'une organisation régulière. Il y a quelques années, une compagnie de pompiers s'était formée et a dû résigner, faute d'un encouragement suffisant de la part de cette municipalité. Le village de Chambly Bassin n'a même pas une seule petite pompe pour parer aux accidents de ce genre.

SOREL.—Le nouveau bureau de poste de cette ville est ouvert depuis jeudi dernier. Il est voisin de l'ancien bureau.

—La fabrique de fuseaux, rue du Roi, est arrêtée pour une quinzaine de jours, faute du bois nécessaire.

—Le comité de secours pour les incendiés de St. Hyacinthe accuse réception d'une somme de $237 donnée par les citoyens de Sorel.

ST. LOUIS DE BONSECOURS.—Dimanche dernier, avait lieu l'inauguration du culte catholique de la nouvelle église de St. Louis de Bonsecours. La première messe y fût chantée par le premier curé de cette paroisse, le Rév. M. Lallamme, prêtre si estimé qui vient de quitter Sorel pour s'introniser dans cette nouvelle cure. Un nombre considérable d'amis du curé avait prêté leur concours pour rehausser l'éclat de cette cérémonie. Sorel et St. Aimé fournirent surtout leur contingent.

TROIS RIVIERES.—La Corporation de cette ville a fait arrêter la semaine dernière, les ouvriers qui travaillaient au terrassement du chemin de fer du Nord dans la Commune pour la raison que le contracteur, M. McGreevey, n'a pas encore fait l'acquisition des terrains de la Corporation sur lesquels l'ouvrage a été commencé.

—Le commerce de bois semble reprendre un peu d'activité. Bien que les prix soient peu élevés, un aussi grand nombre d'hommes que par le passé, sera employé cet hiver sur le St. Maurice par nos grandes maisons de commerce de bois.

—On parle de la reconstruction des ponts du St. Maurice pour les voitures. Le plan projeté pour la réalisation des capitaux nécessaires serait de réunir dans le comté de Champlain et en cette ville, un certain montant de souscription de $5,000 remboursables par un droit de passage gratuit pour une période de deux ans, lequel montant joint aux $15,000 accordées par le gouvernement suffirait pour payer les frais de reconstruction.

DECES

—En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 12 jours, Marguerite-Emilie, enfant de M. J. A. Flan.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 70, rue Berri, mercredi, 4 octobre, à 3 heures p.m.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—A Chambly, le 2 Octobre, à l'âge de 69 ans, Dlle Sophie Fleury d'Echambault.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de son frère, H F d'Echambault, Ecr., à neuf heures précises a m., pour se rendre à l'église paroissiale et de là au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACADEMIE DE MUSIQUE

PHINEAS LEACH, Directeur et Régisseur.

Pour quatre représentations et une matinée Samedi. La Compagnie jouera pour la première fois

Vendredi Soir, le 6 Octobre

L'artiste populaire, M. JOHN MURRAY avec le concours de la charmante artiste, Mlle GRACE CARTLAND et de la magnifique Compagnie Leach et de son orchestre, jouera la célèbre pièce tirée de la légende de Washington Irving,

Rip Van Winkle !

M Murray remplira le rôle de *Rip Van Winkle*, et Mlle Grace Cartland celui de *Gretchen Van Winkle*.

On peut obtenir des sièges réservés au magasin de musique de M. D Zouche, trois jours avant les représentations.

Admission : sièges d'orchestre 75 cts ; parquet et premières 50 cts ; sièges réservés 25 cts extra ; galerie 25 cts.

Portes ouvertes à 7 hrs. Représentation à 8 hrs.

J. R. THORNTON,
Agent.

4 oct —22

PERDU,

Mon fils, âgé de vingt ans, sourd-muet, figure laide et rousseâtre, marché lourd, portant des pantalons de toile brune et un froc de wincey de même couleur, un chapeau de paille, est perdu depuis quelques semaines. Toute personne qui le rencontrerait, est priée d'en prendre soin et d'en donner information au sous-gné. Toutes démarches seront récompensées.

MICHEL LAMOUREUX,
St. Alexandre d'Iberville.

4 oct.—22 i p

$250 RECOMPENSE $250

On donnera la récompense ci-dessus mentionnée pour toute information de nature à faire retrouver les objets volés à ma résidence à la Côte St. Antoine, dans la nuit du 1er Septembre dernier.

R. WARMINTON.

4 Oct.—22 ds e

PERDU

Dimanche, 1er Octobre au soir, un "STUDD" en or, entre les rues Jacques-Cartier et Amherst, sur la rue Ste. Catherine. Une récompense sera donnée à celui qui le rapportera au No. 628, rue Ste. Catherine.

3 oct. d p—21

ON DEMANDE

Immédiatement un bon ouvrier pour les réparations de chaussures.

S'adresser au No. 416, rue Lagauchetière.

3 oct. d p—21

PERDU

UN PORTE-MONNAIE contenant divers papiers et environ la somme de $70 en argent. Récompense généreuse à la personne qui le rapportera à ce bureau.

14 Septembre. 5

ON DEMANDE

25 FILLES pour mener la machine à coudre.

S'adresser au No. 455, rue Beaudry.

29 sept. j—18

SITUATION DEMANDER

Par une Jeune Demoiselle pour enseigner le Piano dans une école publique ou dans une famille privée en cette ville.

S'adresser au No. 599, rue Ste. Marie. (mal.—) 197

BUREAU DE PLACEMENT GENERAL POUR HOMMES ET FEMMES,

31, Cote St. Lambert.

On demande quatre servantes. 22 d

On demande des hommes pour conduire des machines à varlopper (planing machines,"). 22 d

Un jeune homme parlant et écrivant les deux langues avec facilité, demande de l'emploi dans un bureau, soit comme copiste ou autrement. Recommandations de première classe. 22 d

Un ingénieur mécanicien de beaucoup d'expérience demande de l'emploi pour prendre soin et faire fonctionner des machines ; il est capable de faire des patrons et toutes réparations nécessaires et fournira son tour. Certificats de première classe. 22—d

J. C. MIGNAULT,
Côte St. Lambert.

29 sept. 1876. 18

A LOUER

Le BEL ETAGE, dans la maison de pension, No. 34, rue St. Denis.

4 oct. us—22

Union de Prières.

Le Bureau de l'Union de Prières tiendra ses séances dans le bas de la Sacristie de Notre-Dame, et sera ouvert tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 9 heures A.M. à 4 heures P.M.

E. PICARD, Ptre.,
Directeur.

30 Septembre. 19—us

Agréables

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

Exposition du Comté de Laprairie.

L'Exposition de ce comté, a eu lieu à Laprairie, le 28 ultimo.

Cette Exposition a été comme celle des comtés environnants. Les célèbres éleveurs de ce comté, connaissent le dicton : "*Qui n'avance pas, recule.*" Ils avancent de manière que s'il y a, dans un an ou deux, une Exposition de la Division Montarville, comme leur a proposé M. Benoit, M. P., ils menacent d'emporter la palme dans un grand nombre de classes.

Une table splendide réunit tous les exposants émérites à l'Hôtel Poissant. En l'absence du Président de la Société et des députés, alors à Philadelphie, M. Benoit, membre du Conseil d'Agriculture, fut appelé à présider. Plusieurs santés furent proposées auxquelles répondirent avec bonheur MM. Brosseau, le secrétaire de la société ; David, William Lefebvre et Moquins.

A l'issue du diner, des questions très importantes, au sujet de l'Exposition Provinciale, furent discutées à fonds. Cette discussion fut suivie avec le plus grand intérêt.

Les suggestions judicieuses, faites en cette circonstance, seront certainement entendues du Conseil d'Agriculture.

Exposition d'Hochelaga.

Voici la liste des prix qui ont été décernés aux exposants de l'Exhibition de la Société Agricole d'Hochelaga, qui a eu lieu le six du mois dernier :

Jument de trait et poulin.—1er prix Wm J Henderson ; 2d, M Raymond ; 3me, George Irving ; 4me, G Buchanan.

Etalon de trois ans. — 1e prix, P Gagnon ; 2d, G Buchanan.

Etalon de deux ans. — 1er prix, J Henderson ; 2d, John Monteih ; 3me, Augustin David.

Pouliche de trois ans.— 1er prix, J Henderson ; 2d, George Kyd ; 3me, Achile Beaudry.

Poulin de 2 ans ou pouliche. — 1er prix, H W Nesbitt ; 2d, J Morgan ; 3me, D Drummond.

Poulin d'un an ou pouliche. —1er prix, Thos. Irving ; 2d, James Jeffrey.

Etalon Shetland.— 1er prix, Joseph Hickson.

Jument Shetland avec son poulin.—1er prix, Andrew Allan ; 2d, Joseph Hickson.

Etalon de trait, forts.—1er prix, W F Kay ; 2nd, Thomas Irving ; 3me, H W Nesbitt.

Etalon de trait, légers.— 1er prix, Benjamin Bernard ; 2nd, Louis Beaudry ; 3me, J Lachapelle.

Etalon pur sang.—1er prix, Andrew Allan ; 2nd, A Crawford ; 3me, Jos. Hickson.

Chevaux de trait, forts (paire).—1er prix, Thos. Irving ; 2nd, A Allan ; 3me, J Drummond.

Chevaux de trait, légers, (paire).—1er prix, G Kyd ; 2nd, H W Nesbitt ; 3me, G Irving.

Jument de trait et pouliche. — 1er prix, James Henderson ; 2nd, William Bennett ; 3me, Andrew Allan ; 4me, J Drummond.

Taureau Ayrshire—1er prix, James Drummond ; 2nd, Thomas Irving ; 3e, Donald Campbell.

Taureau Durham—1er prix, Joseph Hickson.

Vache Ayrshire—1er prix, Thomas Irving ; 2nd, James Drummond ; 3e, Andrew Allan ; 4e, James Jeffrey ; 5e, Daniel Drummond.

Vache laitière — 1er prix, James Morgan ; 2nd, James Drummond ; 3e, David Lochhead ; 4e, James Henderson ; 5e, George Kyd ; 6e, J et R Benny.

Vache Durham—1er prix, James Hickson.

Genisse de deux ans—1er prix, Thomas Irving ; 2nd, James Drummond ; 3e, David Lochhead ; 4e, Joseph Hickson ; 5e, James Morgan.

Genisse de l'année—1er prix, James Jeffery ; 2nd, James Drummond ; 3e, 3e, Thomas Irving ; 4e, Daniel Drummond ; 5e, Joseph Hickson ; 6e, David Lochhead.

Bélier âgé—1er prix, William Bennett ; 2nd, Thomas Irving.

Bélier, une tonte—1er prix, Jacques Léonard ; 2nd, Godfrois Desfois ; 3e, Thomas Irving.

Jeune bélier—1er prix, Stanislas Pesant ; 2nd, Thomas Irving.

Brebis, âgée—1er prix, Madame Lapointe ; 2nd, George Kyd ; 3e, Thomas Irving.

Brebis, une tonte—1er prix, Jacques Léonard ; 2nd, Thomas Irving.

Jeune brebis — 1er prix, Mme Lapointe ; 2nd, Sacques Léonard.

Porc âgé, grande race — 1er prix, Thomas Irving.

Porc, grande race, au-dessous de six mois.—1er prix, Mde. Lapointe ; 2nd, Donald Campbell ; 3me, Thomas Irving.

Truie âgée, grande race — 1er prix, Thomas Irving ; 2nd, Mde Lapointe.

Truie, grande race, au-dessous de six mois.—1er prix, Thomas Irving ; 2nd, George Kyd ; 3e, Mde Lapointe.

Truie âgée, petite race. — 1er prix, George Hannaford ; 2nd, George Irving ; 3e, Thomas Irving.

Truie, petite race, au-dessous de six mois.—1er prix, J Naurin ; 2nd, Stanislas Larin ; 3e, George Kyd.

Beurre salé, 28 livres.—1er prix, G Irving ; 2nd, Achille Beaudry ; 3me, Thomas Irving ; 4me, Hon. J F Armand ; 4me, Jacques Léonard.

Beurre frais.—1er prix, F Archambault ; 2nd, George Irving ; 3e, Ach. Beaudry ; 4e, Hon. J F Armand.

Fromage.—1er prix, Goedfroi Desfois ; 2nd, Madame Lapointe.

Etoffe du pays—1er, Ambroise Lachapelle ; 2nd, Frs Monette ; 3me Jacques Léonard ; 4me, Donald Campbell.

Couvertures fabriquée au pays—1er, George Irving ; 2nd, Madame Lapointe ; 3me, Godefroi Desfois.

Fil en échevaux—1er, Madame Lapointe ; 2nd, T. Archambault ; 3me, Frs Monette.

Seigle—1er, Thomas Irving ; 2nd, Frs Monette.

Blé de la Mer Noire—1er, Frs Monette ; 2nd, J et R Benny ; 3me, Thos Irving.

Orge double—1er, Thos Irving ; 2nd, Andrew Allan ; 3me, Frs Monette.

Orge à 4 et 6 rangs—1er, Madame Lapointe ; 2nd, T Archambault ; 3me Godefroi Desfois.

Avoine blanche—1er, Frs Monette ; 2nd, Jacques Léonard ; 3me, Joseph Desroche.

Avoine noire—1er, Thos Irving ; 2nd, James Morgan.

Pois—1er, Jean Gagnon ; 2nd, Madame Lapointe ; 3me, M Raymond, fils.

Petites fèves—1er, Daniel Drummond ; 2nd, J et R Benny ; 3me, Thomas Irving.

Pommes de terre—(Early Rose)—1er, Jérémie Gagnon ; 2nd, Joseph Charretier ; 3me, Joseph Delorme, père.

Pommes de terre —(Goderich)—1er, George Irving ; 2nd, David Smeal ; 3me, Geo Kyd.

Pommes de terre—(Garnet Chillies)—1er, George Buchanan ; 2nd, James Jeffrey ; 3me, Jos Charretier.

Carottes rouges. — 1er prix James Drummond ; 2e James Jeffrey ; 3me H W Nesbitt.

Carottes blanches.—1er prix Thomas Irving ; 2e David Scott ; 3me James Jeffrey.

Oignons.—1er prix Paschal Gagnon; 2me Jérémie Gagnon ; 3me Daniel Drummond.

Panier de betteraves.—1er prix Pascal Gagnon ; 2e Thos. Irving ; 3me James Jeffrey.

Treffle.—1er prix M Raymond Fils ; 2e Benjamin Cormier ; 3me Georges Kydd.

Chanvre.—1er prix, Godefroi Desfois, 2e T Archambault, 3me Jacques Leonard.

Choux d'hiver. — 1er prix, Collége de la Côte des Neiges ; 2e James Jeffrey ; 3me Daniel Ryan.

Blé d'Inde blancs.—1er prix, Julien Desmarchais ; 2e Jean Gagnon ; 3me Jacques Leonard.

Betterave à sucre—1er prix, David Scott ; 2e James Drummond ; 3me Thomas Irving.

Navets suédois — 1er prix, Thomas Irving ; 2e David Scott ; 3me James Jeffrey.

Citrouilles—1er prix, Collége de la Côte des Neiges ; 2e Joseph Charretier.

CLASSE DES CANADIENS-FRANÇAIS SEULEMENT.

Vaches—1er prix, François Charretier ; 2e Godefroi Desfois ; 3me Jacques Léonard ; 4e M Raymond, Fils ; 5e Madame L Lapointe ; 6e Joseph Delorme, Fils.

Génisses de deux ans — 1er prix, Desnoyers et Latour.

Génisses de l'année—1er prix, Godefroi Desbois ; 2me Madame L Lapointe.

Le chemin de fer entre Sorel et Acton.

Nous lisons dans la *Gazette de Sorel* :

A Son Honneur M. Mathieu, Maire de la ville de Sorel.

Nous, les soussignés contribuables de la municipalité de cette ville, en raison des griefs sérieux dont le public a à se plaindre de ce que le chemin de fer entre Sorel et Acton, bien que complété, n'est pas ouvert au trafic, et des justes sujets de plainte des municipaux cotisés depuis longtemps pour ce même chemin, vous prions de bien vouloir convoquer une assemblée publique aux fins de prendre l'état de choses actuel en considération, et aviser aux moyens à suivre pour obtenir que le dit chemin soit livré à l'usage du public sans plus de délai, et encore pour aviser aux procédés à adopter pour obtenir le rappel de la charte du dit chemin en cas de persistance de la part de la Compagnie qui en a la propriété à ne pas exécuter les obligations à sa charge en ce qui concerne le susdit chemin.

Sorel, 30 septembre 1876.

Chs Gill,	Elz Drolet,
A A Taillon,	Moïse Champagne,
H C Brewer,	L P P Cardin,
G I Barthe,	Léon Leduc,
J B Guévremont,	J G Crobassa,
A Germain,	T Sicard,
A Gagnon,	G H Bramley,
Ed C Wurtele,	F Girard,
Jules Chevallier,	Ad Boucher,
M Beauchemin,	N Rajotte,
Lac. Sénécal,	Dr Gladu,
H Beauchemin,	Chs Gélinas,
Wm Lunan,	G Peltier,
N Paulet,	F B E Bourque,
Cy Labelle,	H Tranchemontagne,
Labelle et Frère,	F Dupré,
A E Brassard,	O Lavallée,
J A Chenevert,	L O Gariépy,
D Guévremont,	R J Duckett,
A Roy,	Geo. Pangburn,
D Finlay,	J B O Gendron,
James Morgan,	M C Blais,
J B Lavallée,	R Latraverse,
Hubert Piché,	W H Carter,
R H Kitson,	Jos. Lord,
J Sheppard,	Ed O'Heir,
Em Crépeau,	A Larivière,
G A Pontbriand,	Jos Vanasse,
L s St Jacques,	W H Chapdelaine,
C Mongeon,	J B Archambault,
Wm Foy,	T Aussant,
H C Charland,	A Richard,
D Z Gauthier,	F Plouf,
Jos Cartier,	J O Duplessis,
L O Paradis,	Frs. Vilandré,

Conformément à la réquisition ci-dessus écrite, je convoque une assemblée publique des citoyens de cette ville, pour être tenue à l'Hôtel-de-Ville, vendredi prochain, le sixième jour d'octobre courant, à sept heures du soir.

J. M. MATHIEU, *Maire.*

Hôtel-de-Ville, Sorel, 2 oct. 1876.

COMMUNICATION.

MARCHÉS DE MONTRÉAL.

M, le Rédacteur,

Le tarif adopté dernièrement par le Conseil-de-Ville pour les voitures des cultivateurs qui viennent vendre leurs produits à Montréal, soulève une vive réprobation dans nos campagnes.

On signe actuellement, dans les comtés de Laprairie et de Chambly, des requêtes contre l'augmentation exorbitante du dernier tarif des marchés.

La pesée du foin, de 20 centins par 100 bottes qu'elle était auparavant, est portée à 35 centins par 100 bottes. Aux autres marchés, chaque voiture est taxée de 10 centins au lieu de 5, et si une voiture contient de la petite viande de boucherie ou menus produits domestiques, elle est frappée d'une taxe de 25 centins au lieu de 5 centins. Comment concilier cette augmentation des quatre-cinquièmes sur ces menus produits, si recherchés des consommateurs, que la Corporation a cru devoir les protéger par un règlement qui défend aux commerçants d'acheter des cultivateurs avant dix heures de l'avant-midi, afin d'en laisser la primeur aux citoyens de Montréal.

La Corporation ne pouvait prendre un moyen plus sûr d'activer l'abandon de ses superbes marchés, déjà commencé en dépit d'elle même par l'établissement d'étaux privés dans toutes les parties de la ville.

Par le nouveau tarif, les cultivateurs seront forcés de vendre aux commerçants, et ceux-ci revendront aux gens de la ville, en se faisant payer une bonne commission. La Corporation perdra un revenu considérable et les citoyens de Montréal paieront leurs provisions plus cher.

Aux Expositions des comtés de Chambly et de Laprairie, j'eus l'occasion d'engager le grand nombre de cultivateurs présents, à signer des requêtes contre le nouveau tarif des marchés. Point n'est besoin de vous dire que mes suggestions furent reçues avec faveur et que l'on s'est mis activement à l'œuvre pour faire entendre nos griefs, au Conseil de Ville lui-même, qui y fera droit, je n'en doute pas.

Nous voulons bien aider, dans la mesure de nos forces, au paiement de la dette de la ville de Montréal, mais il n'est pas juste de nous faire contribuer au paiment de dettes contractées pour autres fins, que celles des parties de marché que nous occupons.

J'espère qu'en face de nos protestations, le Conseil de Ville, remaniera son tarif des marchés, de manière à le rendre acceptable aux cultivateurs et aux consommateurs.

Pour arriver plus sûrement à ce résultat, la résolution suivante a été adoptée, à une assemblée convoquée à St Hubert, le 1er courant. Après que M. David, Préfet du comté de Chambly, fut prié d'agir comme président et M. Frs. Robert, secrétaire, il fut proposé et résolu unanimement :

"Que cette assemblée prie instamment les cultivateurs des localités voisines de Montréal, de signer des requêtes protestant contre le nouveau tarif des marchés et en même temps prie respectueusement les députés fédéraux et locaux, des comtés d'Hochélaga, Jacques-Cartier, Laval, Verchères, Chateauguay, Laprairie et Chambly, de s'entendre pour présenter ces requêtes et pour faire les représentations nécessaires au Conseil de Ville, lequel, en présence de toutes ces influences réunies, ne pourra faire autrement que de faire droit à nos justes demandes."

A l'œuvre maintenant et que chacun fasse son devoir.

P. B. BENOIT, M. P.

St. Hubert, 2 octobre, 1876.

REOUVERTURE DES

BAINS TURCS

AMELIORES

140, Rue Ste. Monique, 140

Entre les rues Ste. Catherine et Dorchester

Ce bel établissement, si bien situé, sera conduit par le propriétaire lui-même, qui n'épargnera aucun effort pour donner au public tout le confort possible.

Une immense piscine où les baigneurs pourront nager a été ajoutée à l'établissement, et ici ne se bornent pas les améliorations. Le service se fera sous la direction de Thomas Cook, qui a été autrefois attaché aux Bains Turcs de London Bridge, ce qui est une garantie pour les habitues de l'établissement.

Exception faite en faveur de San Francisco, il est impossible de trouver dans l'Amérique du Nord un établissement mieux organisé.

L'établissement se trouve dans une position centrale ; il est à proximité du St. James Club, du Metropolitan Club, de l'Académie de Musique, à quelques pas seulement de la rue Ste. Catherine, et on peut s'y rendre facilement par les chars urbains.

Le but du propriétaire est de n'épargner aucun effort pour faire de ses bains un établissement de premier ordre où on pourra trouver en même temps le confort et le luxe.

Les fumeurs auront à leur disposition une chambre parfaitement aérée.

On pourra se procurer dans l'établissement du thé, du café, des boissons gazeuses et des cigares.

On pourra obtenir dans l'établissement plusieurs bonnes chambres, sans la pension.

	A M	P.M.
Heures pour les Messieurs	6 à 8	2 à 10
" " Dames	10 a.m.	à 1 p.m.

Un bain $1 ; six billets $5.50 ; douze billets $10. Après 7 P.M. un bain 75c.

GODFREY RUEL, Propriétaire.

4 oct.—22 u k

CARTE

M. NARCISSE RAYMOND DIT LAFEUNESSE, du Sault au Récollet, remercie infiniment la Compagnie d'Assurance North British & Mercantile pour la manière libérale avec laquelle elle a réglé à l'amiable les pertes qu'il a éprouvées lors de l'incendie de son hôtel, malgré qu'il existât à son insu des irrégularités dans sa Police.

30 sept. h—19

BIOGRAPHIES et PORTRAITS

PAR

L. O. DAVID,

Un magnifique volume in-8, de 800 pages orné de 40 beaux portraits lithographiés, élégant ca tonnage en toile.

Prix $2 00

" (par la malle) 2 05

En vente à la Librairie de BEAUCHEMIN & VALOIS, 257 et 259, Rue St. Paul, Montréal, 29 Septembre 1876. 11

GRANDE LOTERIE DE CHARITE

Pour venir en aide à l'achèvement de l'Hôpital des Pauvres, Vieillards et Infirmes des Sœurs Grises de Montréal.

Cette loterie hautement approuvée par Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, est placée sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Gratianopolis et sous la direction d'un comité composé ainsi qu'il suit :—

Président Honoraire : Son Honneur le Dr. Hingston, Maire de Montréal.

Vice-Président : H. Judah, C. R., Président de la Banque d'Epargnes ;

C. A. Leblanc, C. R., Shérif,

J. W. McGauvran, M. P. P.,

Trésorier : Alf. LaRocque, Ecr., Directeur de la Banque d'Epargnes ;

Secrétaire : Rév. M. Bonnissant, P. S. S.

A. W. O'Gilvie, Ecr., M. P.,

C. S. Rodier, jr., Ecr.,

R. Bellemare, Ecr.,

N. Valois, Ecr.

OBJETS DE LA LOTERIE.

1—Un emplacement, près du Village de Châteauguay, 45 pieds x 120 pieds, avec une maison en pierre, bonne résidence, valeur	$1,200 00
2—Six lots de terrain, à la Côte St Antoine, estimés chacun à $550	3,300 00
3—Cinq lots de terrain, à la Pointe St. Charles, estimés chacun à $450	2,250 00
4—Une belle Harpe, à double action, richement dorée, valeur	400 00
5—Un lot de terrain, à St. Boniface, Manitoba, 99 pds x 132 pieds, valeur	300 00
6—3 lots de $100 chacun : Un Bracelet en or—Un beau Tableau sur huile— Un bon Cheval de trait	300 00
7—Neuf lots (Divers objets de prix) de $30 à $60, valeur totale	400 00
8—Trente lots de $15 à $30 valeur totale	600 00
9—Soixante-et-dix lots, de $6 à $15, valeur totale	700 00
10—Cent-vingt-cinq lots, de $3 à $6, valeur totale	475 00
11—Trois cent-cinquante lots, de $1 à $2, valeur totale	500 00
	$10,425 00

En tout 601 lots d'une valeur totale de plus de $10,000.

100,000 Billets.

Prix de chaque Billet, 50 centins.

Le Tirage est fixé au 27 Novembre prochain ; l'heure et le lieu du tirage seront annoncés plus tard.

On pourra se procurer des billets en s'adressant soit au Rév. M. Dufresne chanoine de l'Evêché, soit aux Révds. MM. Bonnissant et Tambareau, au Séminaire, rue Notre-Dame ; chez les Révds. P. P. Oblats, 107, rue Visitation ; à l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, rue Guy ; à l'Hospice St Joseph, rue du Cimetière, et à l'Asile Nazareth, rue Ste Catherine.

Il y a aussi des dépôts de ces billets à la Banque d'Epargnes, No. 176, rue St. Jacques et dans les places suivantes : MM. Devins et Bolton, 105 rue Notre-Dame ; Fabre et Gravel, 219 do ; Ad Boucher, marchand de musique, 252 do ; Z Chapleau, libraire, 174 do ; Chs Payette, libraire, 250 rue St Paul ; Louis Barré, 188 rue St Pierre.

AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 2 Oct. 1876.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 24 Novembre prochain.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

3 oct.—22 a

Huitres ! OYSTERS ! Huitres !

Maisonneuve, Carrières, St. Simon, Sherbrooke, Baie du Vin, reçoit trois fois par semaines par le chemin de fer Intercolonial.

C. FOURNIER, Quai du Richelieu, Ou chez CLOUET & & CIE, 279 et 281, rue des Commissaires. 10—1 m k

Huitres OYSTERS Huitres

Les soussignés offrant en vente toutes sortes d'Huitres du Golfe qu'ils reçoivent journellement par le chemin de fer Intercolonial et par tous les vapeurs du Golfe, qu'ils vendent à BON MARCHE, à leur ancienne place d'affaires,

Nos. 39 et 41, Rue St. Paul,

Près des Vieilles Casernes.

Voici les différentes qualités d'Huitres qu'ils ont en mains : Malpec, St. Simon, Baie du Vin, Boucloueche, Caraquettes.

J. E. LAREAU & CIE.

12 sept.—3 qm k

A VENDRE

A très-bas prix QUATRE LIVRES de $2000 dans la Société de Construction St. Jacques ; aussi une appropriation appliquée sur une propriété achetée bien au-dessous de sa valeur. Cette propriété est située dans une des meilleures parties de la ville. S'adresser à

COUTU & LANCTOT, 270, Rue Notre-Dame.

29 Août. 295—1m k

AVIS.

Je fais défense, par le présent avis, de ne rien avancer en mon nom, à Louise Martin.

FRANÇOIS CHARRETIE.

4 oct.—22 t p

Traitement Spécial des Maladies Secrètes,

PAR LE

DOCTEUR P. DE MERVILLE

Ex-Médecin interne des Hôpitaux de Paris, élève du Dr. RICORD.

Guérison prompte radicale et garantie de toutes les affections, anciennes ou récentes.

Consultations : de 9 à 11 heures A.M., de 2 à 4 heures, et de 7 à 9 heures P.M.

409, — RUE CRAIG, — **409**

Consultations à domicile et par correspondance.

18 Septembre. 4—am k

Province de Québec, District de Montréal. No. 6721. } Cour de Circuit.

Dame Amélie Bélair dite Lacroix et vir, Demanderesse, vs. Paschal H. Lafrance, Défendeur.

Il sera vendu par autorité de justice, le douzième jour d'Octobre courant, à neuf heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, rue St. Antoine, près de la rue Windsor, ses biens meubles et effets saisis, savoir : service de chambre à coucher, sofa, tapis, etc., le tout pour argent comptant.

NOEL ROY, H.C.S.

Montréal, 3 Octobre 1876.—22

Pate de Gomme d'Epinette Rouge du Dr. Chevalier,

Pour Rhumes, Toux, Consomption Catarrhes, Croup, Coqueluche, etc., etc.

Cette Pâte offre des avantages infiniment plus grands que toutes les autres préparation de Gomme d'Epinette connues jusqu'à présent.

1o. Par la grande proportion de Gomme d'Epinette et d'autres substances émollientes et adoucissantes que chaque morceau contient.

2o. Par la facilité de la porter partout avec soi.

3o. D'en garder continuellement dans la bouche, de façon que la solution arrivant toujours en contact avec les parties enflammées de la gorge et des bronches, apaise la douleur, adoucit l'irritation, calme la toux et opère la guérison. Son goût agréable la rend facile à prendre aux enfants comme aux grandes personnes.

En vente dans toutes les pharmacies.

PRIX DE LA BOITE 25 CTS.

LYMAN, CLARE & Cie

AGENTS POUR LE GROS,

11 sept. 2

LE VIDO.

EAU DE BEAUTÉ

Remède infaillible contre le masque, les boutons, les taches de rousseur, et toutes les maladies de la peau, direction sur la bouteille. C'est la plus belle découverte pour embellir le teint, et conserver la fraîcheur de la peau.

En vente chez tous les pharmaciens. Dépôt principal chez le

Dr GAUTHIER

301, Rue St. Laurent, Montréal.

13 Septembre, 4—

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY.

DEVINS' WORM PASTILLES.

The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.

Le meilleur remede contre les vers chez les enfants ou adults.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers

ET CHEZ

DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montréal.

On n'aura plus de Cheveux Gris

RENOVATEUR PARISIEN

DE LUBIN

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très-agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

C'est moins cher que toute autre préparation de ce genre, car pour son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

Prix, 50 cents la bouteille.

En vente chez les pharmaciens et parfumeurs.

DEVINS & BOLTON, Agents, Montréal.

FOR CHILDREN CUTTING TEETH. LOSS OF SLEEP, DYSENTERY. RESTLESSNESS, CONVULSIONS, COLIC &C.

CHILDREN'S CARMINATIVE CORDIAL C-C-C CORDIAL CARMINATIF CELEBRE POUR LA DENTITION DES ENFANTS, DYSSENTERIE, CONVULSIONS, COLIQUE, PERTE DE SOMMEIL.

A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers

EN GROS

DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montreal.

CAMPBELL'S QUININE WINE

AN INVIGORATING AGREEABLE AND GENTLY STIMULATING TONIC

DIRECTIONS: A WINEGLASS FULL THREE TIMES A DAY BEFORE MEALS

CINCHONA.

Un spécifique contre la Dyspepsie ou Perte d'Appétit, la Débilité Nerveuse, les Digestions lentes, et un remède certain pour les Fièvres.

PREPARED ONLY AT THE MEDICAL HALL, MONTREAL.

A vendre chez John Elliott, N. Quintal, Chaput, Fils et Cie., Sénécal, Cadieux et Cie., J. Hudon et Cie., Turcot et Marchand.

20 Mai. 212—a k

DOUBLE VIN DE QUININE

LE VIN DE QUININE DE

GARDNER

Contient deux fois plus de Quinine et est préparé avec un vin de bien meilleure qualité. Goutez-le. Faites-en l'essai.

GARDNER'S MEDICAL HALL, 233, rue St. Jacques.

26 sept.—14 a k

VILLENEUVE & GARIEPY

159,—RUE ST. PAUL,—159

ÉPICIERS EN GROS ET EN DÉTAIL

Viennent de recevoir un envoi de

Vin de Quinine de MERCER

5 Août. 274—r

VENTE PAR ENCAN.

PAR McGLASHAN & HARMAN.

Vente par encan de Meubles, Pianos, etc.

Acte de Faillite de 1875.

Dans l'affaire de

PAUL FOURNIER, FAILLI.

Seront vendus par encan public, sur les lieux, No. 347, rue Richmond,

VENDREDI, 6 OCTOBRE COURANT

Tous les meubles de ménage, consistant en fournitures de salon, de salle à diner, de chambres à coucher, tapis et prelarts, machines à coudre, horloges, tableaux, faïence, verrerie, etc.

ET

Un magnifique Piano à 7 octaves, depuis peu de temps en usage.

AUSSI

7 poêles à bois et à charbon, et une quantité de tuyaux.

Vente à DIX heures A.M.

A. B. STEWART, Syndic.

Montréal, 2 Octobre 1876.—

McGLASHAN & HARMAN, Encanteurs.

AVIS

Seront vendus par Licitation Volontaire

LUNDI, 9 Octobre 1876, à ONZE heures A.M.,

En l'Etude de A. C. Décary, N.P., No. 81, Rue St. Joseph, une des plus

BELLES TERRES

DU COTEAU ST. PIERRE,

(Upper Lachine Road.)

Dépendant de la succession de feu JEREMIE HURTUBISE, mesurant 3 arpents par 40, avoisinant le Fashion Course Blue Bonnets et portant le No. 141, du Livre de Renvoi Officiel de la Paroisse de Montréal, complantées d'arbres fruitiers, comprenant un des plus magnifiques Vergers de la Puissance, qui a rapporté cette année de 450 à 5 0 quarts de POMMES FAMEUSES de première qualité.

Cette magnifique terre par sa proximité de Montréal, offre les plus grands avantages pour les améliorations projetées dans la partie Ouest. Pour les conditions et autres informations, s'adresser au Notaire soussigné, No. 81, Rue St. Joseph, Montréal, où les titres qui sont parfaits pourront être examinés.

A. C. DECARY, N.P.

Ou au Dr. HURTUBISE, Tanneries Ouest.

3 oct. h k—21

PIANOS ACCORDES et REPARES

Par un des meilleurs accordeurs de la ville. Les ordres peuvent être laissés aux magasins de Pianos de M. H. J. Shaw, rue Craig, et seront exécutés avec attention et promptitude.

20 sept.—m k 10

A VENDRE OU A LOUER,

Un MOULIN A FARINE situé sur les bords de l'Ottawa, dans l'île Bizard.

S'adresser à

C. S. CHERRIER No. 15, rue St. Vincent, et au No. 316, rue Lagauchetière.

10 Septembre 1876.—10 j.

MAISON A VENDRE OU A LOUER A HOCHELAGA,

UNE MAISON EN BRIQUE de première classe contenant toutes les améliorations modernes, gaz, bains et water closet. S'adresser sur les lieux à

JOSEPH LEVEILLE, Hochelaga.

Ou à

L'Hon. F. X. A. TRUDEL, Avocat, No. 187, Rue Notre-Dame.

25 sept.—14 j

A VENDRE OU A LOUER

DEUX MAISONS contenant cinq logements, Rue Maple.

UNE MAISON contenant quatre logements, Rue Sydenham.

UNE MAISON contenant deux logements, Rue Durham.

Conditions libérales.

S'adresser à L. W. T. FRECHET, Bureau de la Société de Construction du Canada, No. 44, Rue St. Jacques.

8 Juin. 227

A LOUER

Sur la rue Droite à des prix modérés PLUSIEURS COTTAGES avec Bains, Cabinets, Eau et Gaz.

S'adresser à AUGUSTE LAROSE, 448, rue Ste. Catherine.

Ou à L. L. MAILLET, Avocat. 85, rue St. Vincent. 180 Montréal.

AUX EPICIERS.

Thé à bas prix !

The à bas prix !

JAPON, VERT, NOIR

Un magnifique assortiment au plus bas prix que n'importe quel magasin de cette cité.

Termes comptant.

J. R. HENDREY,

235, — RUE ST. JACQUES, — 235,

23 sept. a k—13

Un Prétendant Heureux.

John Jones est un jeune homme dont l'apparance ne prévient pas en sa faveur. Il est picoté, il a les yeux louches et des jambes cagneuses. Il est petit, trapu et sans grâce dans tous ses mouvements. Cependant, chose étrange à constater, il y a quelques semaines, avant de se marier, il était le héros des piques niques, des excursions et des soirées. Il a fait manger de l'avoine à nos gandins et il a obtenu la main d'une des plus belles filles de Montréal. Tous étaient obligés de se retirer lorsqu'ils voyaient arriver sa hideuse binette. Ils étaient indignés de le voir se préférer des Dames. Un ami est allé le voir hier et lui dit : "Mon cher Jones à présent que tu es marié, dis-moi le secret de ton succès." "Avec plaisir, mon cher ami, répondit Jones, c'est bien simple, va chez Kennedy, Nos. 31 et 33, rue St Laurent et achète toi un habillement complet pour l'automne et tu deviendras irrésistible. C'est comme cela que j'ai fais."

7 sept.—tm k 302

VENTE PAR ENCAN.

PAR BENNING & BARSALOU.

Acte de Faillite de 1875

Dans l'affaire de

SABINA CUMMING, *Faillie.*

Les soussignés ont reçu instruction de James Court, Ecr., de vendre au No. 49, Rue Bleury,

JEUDI, 5 OCTOBRE PROCHAIN

le fonds de commerce consistant en nouveautés, marchandises de fantaisie, ameublement, etc., appartenant à la faillie, à tant dans le dollar ; aussi le bail du magasin jusqu'au 1er mai 1877.

Montant du fonds..... $1421 78

" de l'ameublement. 318 45

L'inventaire du fonds peut être examiné en s'adressant au syndic.

Conditions libérales avec des billets endossés.

Vente à MIDI.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs.

17

SOCIETE DE CONSTRUCTION MUTUELLE DES ARTISANS.

A PRETER, $25.000.00

Aux conditions ordinaires de cette Société.

CHS. ED. CARMEL, Sec.-Trés.

Montréal, 4 Sept. 1876. r—300

UN CENT SEULEMENT

Pour des foulards américains pour Dames, parce que les magasins du crédit les vendent le double.

DEUX CENTS SEULEMENT

Pour des foulards anglais Leisse pour Dames, 2 cents seulement ou 22 cents la douzaine, les mêmes qui sont vendus 10 cents chaque dans les magasins du crédit.

QUATRE-VINGT-QUINZE CENTS SEULEMENT

Pour des chemises blanches pour Messieurs avec de grands poignets, 95 cents seulement.

UN DOLLAR VINGT-CINQ CENTS SEULEMENT

$1.25 seulement pour une chemise blanche de première qualité, garantie aussi bonne que celles qui sont vendues $1 75 dans les magasins du crédit.

DEUX POUR TRENTE SOUS.

Une caisse de cravates noires en soie pour Messieurs 13 cents chaque ou 2 pour 25 cents.

TROIS POUR TRENTE-HUIT CENTS

Deux caisses de cravates de soie brunes et écharpes, 13 cents chaque ou 3 pour pour 38 cents.

AVANTAGES SPECIAUX.

Une caisse de cravates de soie cordée pour messieurs, bouts carrés, valant $1 25 chaque, votre choix sur le lot pour 75 cts., cravates de toutes nuances nouvelles.

LOTS VARIES.

Lot de fil en rouleau de 200 verges, 15c la douzaine ou $1.75 la grosse.

Fil de coton commun, 5c la douzaine.

Rouleaux de Coats ou Clarks de 300 verges, seulement 65c la douzaine.

Un lot de *braid* fin à très bon marché en alpaca, le même dont se servent les tailleurs pour border les habits, vendu à 50c la pièce de 36 verges valant le double de ce prix.

CAMISOLES ET CALECONS.

Camisoles et caleçons pour les jeunes gens, 50c.

Corps en laine pour demoiselles, 30 cts chique.

UN FONDS CONSIDERABLE.

Nous gardons le plus grand assortiment de fil melier, de corps et caleçons en laine d'Ecosse en Canada, de toutes les grandeurs imaginables.

S. CARSLEY,

393 & 395, RUE NOTRE-DAME.

MONTREAL et LONDRES, ANGLETERRRE.

29 sept.—18 r

A. LARUE

A ouvert son établissement de tailleur chez M. R. Goyer, au coin des rues

SAINT LAURENT ET MIGNONNE,

Et continuera comme par le passé à exécuter les ordres avec soin et ponctualité.

20 Septembre 1876 9—j.

Combustible à Bon Marché.

Charbon Coke reduit à $3.50 le chaldron.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ a décidé de faire une vente speciale de Coke durant un mois, au prix réduit de $3.50 par chaldron de 36 minots.

Bureau : Coin des rues St. Jacques et St. Gabriel.

9 sept.—m n 1

Charbon ! Charbon ! Charbon !

LACKAWANNA ET WILKESBARRE

Egg et Chesnut : $5.50 p. ton.

Pour Poeles : 6.00 "

Pour argent comptant au moment de la commande.

FRANK BRENNAN & CIE., 135, rue St. Bonaventure, Près de la rue Inspecteur.

8) sept —19 qa k

Poeles et Fournaises, 1876

POELES DE PASSAGES A CHARBON, FOURNAISES A AIR CHAUD EN FER BATTU, fonctionnant à merveille, n'échappant pas de gaz, économiques et requérant peu ou pas de frais de reparation.

AUSSI,

Venant d'être re

COMMERCE.

{ Bureau de *La Minerve*, Montréal, 3 Oct. 1876.

Temps beau.

Température observée à l'ombre par Hearn, & Harrison, Opticiens, No. 247, Rue Notre-Dame, 3 Oct. 1876.

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
48o	58o	59o
Maximum.	Minimum.	Moyenne
61o	48o	54o5

D'après la marque du baromètre :

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
29 70	29 60	29.60

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 3 Oct. 1876

L'or ouvert à 110½, descendu à 110¼ et fermé à 110½.

Greenbacks ont été achetés de 9½ à 9¾, et vendus de 0 à 9.

Change sur New-York, vendu 0 à 8½.

Change sur Londres à 85 à 4 86.

Traites d'or, pair à 0 d'escompte.

Gros Argent Américain, de 12 à 15.

MARCHAND à L'ABBÉ, cartiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS

STOCKS.	VALEUR.	Div. demi-ère mois.	VENDEURS.	ACHETEURS.
BANQUES, ETC.	$		?	?
Montréal	200	7 p.c.	190	189½
Ontario	40	4 p.c.	103½	103
British N. America	50	4 p.c.	101	101
Consolidée du Canada	50	3 p.c.	94	93
Temple	50	4 p.c.	109½	108½
Molsons	100	8 p.c.	188	186
Toronto	100	8 p.c.	182	...
Jacques-Cartier	50	4 p.c.	93½	92½
Marchands	100	8 p.c.	106½	105½
Townships de l'Est	100	6 p.c.	...	105
Québec	100	6 p.c.	...	105
Nationale	50	4 p.c.	...	...
Union	100	4 p.c.	86½	85½
Mechanic's	50	3½ p.c.	...	...
Royale Canadienne	40	4 p.c.	...	...
Commerce	50	4 p.c.	125	124
Métropolitaine	100	4 p.c.	99	98
Dominion	50	4 p.c.	...	127
Hamilton	...	...	84	74
Maritime	...	3 p.c.	1[illegible]	98
Echange	...	4 p.c.	...	...
Ville-Marie	...	...	86	...
Standard	...	...	...	101½
Fédérale	...	...	...	104½
Impériale	...	...	40	...
Intercolonial Coal	100	...	...	...
Huron Copper Bay	...	8 p.c.	...	...
Montreal Mining Co	...	10p.c.	...	...
Ste. de F. G.-Trois, 7 p c sig.	100	...	98½	98
" " M. & C. 6 p c sig.	...	...	...	...
" " Ouest	...	...	...	...
Télégraphe de Montréal	40	8 p.c.	158½	158
Télégraphe de la Puissance	100	...	90½	94
Ste. de Nav. Richelieu et Ontario	100	8 p.c.	93	92½
Ste. des Chars Urbains	50	...	220	215
Ste. du Gaz	40	8 p.c.	183½	183
Marchant's Exchange	50	4 p.c.	...	102
Ste. de Prêt et Crédit Foncier	...	4 p.c.	117	111
Can. Eng. & Mach. Co	40	5 p.c.	...	99
Ste. Ass. de Québec	100	5 p.c.	...	...
Mont. Invest. Ass. Stock	100	...	...	...
Can. Cotton M. Co	100	...	...	...
Cornwall Man. Co	...	...	80	...
Mont. Warehousing Co	80	...	55	52½
Graphic Printing	...	...	9	14
North Am. Car Co	...	6 p.c.	35	35
Montreal Per Building Soc	...	...	...	89
Montreal Loan & Mortgage	...	...	125	124
Gold Brook R'y Mills Co	...	...	...	...
Seating & Fishing Co	...	...	...	...
Hamilton Prov. & L Soc	...	...	...	...
Québec and G. P. S. Co	...	...	60	...
Western Assurance	...	...	...	...
Royal Canadian Ins	...	...	94	94
Académie de Musique	...	...	...	...
Dominion Stock	100	...	...	...
Dominion Bonds	...	...	...	...
Déb. du Gouvern. 6 p c sig.	...	...	...	...
Déb. du Gouvern. 6 p c rr.	...	...	...	...
Déb. du Gouvern. 5 p c sig.	...	...	102	100
Déb. du Gouvern. 5 p c rr.	...	...	104	103
Bons du Havre 6 p c	...	...	...	...
Stock 7 p c Corp. Québec	...	...	...	...
Bons 6 p c " "	...	...	...	...
Stock 7 p c " Montréal	200	...	118	116
Stock 6 p c " "	200	...	104	103
Bons Coporation Montréal	...	...	101	100
Bons de l'Aqueduc "	...	...	101	100

CHANGE.		
Banque de Londres, 60 jours	109½	109¾
Traites en or do	...	...
Ste de New-York à 14.00 p.m.	110	...

REMARQUES.

Ventes cet avant-midi :—

Banque de Montréal—1 à 189½, 1 à 189¾, 15 à 189¾, 25 à 189½, 1 à 189½.

Banque des Marchands—25 à 93.

Télégraphe de Montréal—25 à 158½.

Cie de Navigation Richelieu & Ontario—10 à 92½, 25 à 92, 25 à 92, 25 à 92, 13 à 91, 12 à 92½, 25 à 92, 25 à 92, 25 à 92.

Ventes cette après-midi :

Cie du Richelieu et Ontario—25 à 92, 50 à 92, 25 à 92, 25 à 92½.

S. & C. S. SEDDES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Salisses de la Banque d'Epargnes
Rez-de-chaussée.

Montréal, 3 Oct. 1876.

NAVIGATION.

TELEGRAPHIE SPECIALE DE LA *MINERVE.*)

Moville, 3.

Le vapeur "Sardinian," de Montréal, est arrivé.

Glasgow, 3.

Le vapeur "Indiana," de New-York, est arrivé.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 3 Oct. 1876.

Le marché aux farines continue à être tranquille. Ventes rapportées : 300 qrts supérieure extra à $5.80 ; 300 qrts extra du printemps à 5.20 ; 100 qrts superfine à 4 80 ; 400 quarts forte de boulangers à 5.40 ; 100 qrts do à 5.50 ; 50 qrts fine à 4 05 ; 200 qrts médiocre à 3.50 ; 1,400 sacs de la cité à 2 65.

FARINE,—par quart de 196 lbs.

	$ c.		$ c
Supérieur Extra	5 70	à	5 90
superfine extra	5 55	à	5 60
No Goût	5 35	à	5 45
extra du printemps	5 10	à	5 20
Superfine	4 75	à	4 85
Forte pour Boulangers	5 30	à	5 50
Fine	4 00	à	4 05
Moyenne	3 50	à	3 60
Mesdame	2 80	à	3 00
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	2 35	à	2 40
Farine en sac de la Cité	0 00	à	2 65

FARINE D'AVOINE.—à $3.5 à 4.50.

BLE.—Du printemps de $1.12 à 1.14. D'automne $1 15 à 1 18.

POIS—Nominal, de 91c à 91c par 66 lbs.

BLE-D'INDE—Nominal 53 à 54c.

AVOINE—Nominale 38 à 39c.

ORGE—Par min. de 48 lbs.—Bas-Canada de 70 à 70c par 48 lbs.

BEURRE — Tranquille et rare. Les cotes sont : 20 à 25c, selon la qualité.

FROMAGE, par lb. — Actif ; 11 à 12 ; pour nouveau.

LARD—Tranq., $20.00 à $20.50 pour nouveau mess et $19.50 à $20.00 pour mess mince

SAINDOUX.—Ferme 12c à 12½c

ALCALIS—Potasse tranquille ; première 4.67½ à 4.75. Perlasse lourde 4.95 à 0.00 pour première.

CHICAGO, 3 Oct., 0.00 a.m.—*Blé* Reçu, 140,000 mts ; expédié, 12 000 mts.

9.30 a.m.—Ouvert à 1.09 pour Nov. ; 0 00 pour Oct.

11.00 a.m.— Actif, 1 08⅜ à 1 08½ pour Oct ; 1 09⅜ à 1 09⅝ pour Novembre.

Blé-d'inde : reçu, 387,000 mts ; expédié, 200.000 mts.

9.35 a.m. — L urd ; 00c pour Nov ; 45½c pour Oct.

10.55 a. m.—En demande ; 45½c pour Oct ; 44¼ à 44½ pour Novembre.

Avoine : reçu, 92,000 mts ; expédié, 44,000 mts.

10.15 a.m.—Tranq de 33⅜c à 33½c pour Oct ; offert à 33⅜c pour Nov.

Orge : reçu 80,000 ; expédié, 14,000 mts

10 30 a.m.—*Lard* : $16.60 pour Oct ; $15.00 à $15.02½ pour Nov.

10.35 a.m.—*Saindoux* tranq. à $9.50 pour Janv. ; $10.25 pour Oct.

Milwaukee, 3.—*Blé*, reçu 103,000 mts ; expédié 85,000.

9 50 a.m.—Ferme à $1.14 pour No. 1 ; 1 09½ pour No 2 ; 1 02½ pour No. 3 ; 0.00 pour fort ; No. 2 1.11½ pour Déc. ; 1 10½ pour Novembre ; 0 00 pour Octobre.

11.05 a m—A $1 15 pour No. 1 ; 1 10 pour No. 2 ; 1.02½ pour No. 3 ; 0 00 pour fort ; No 2 à 1 10½ pour Novembre ; 1 11½ pour Décembre.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 24 heures.—3 Oct.

	G.T.R.	Canal Lachine
Farine, qrts	5200	.....
Beurre	2146	309
Fromage	1197	59
Blé-d'inde	.....	69118
Cuir, rlx	49	33
Blé	800	3388
Alcalis, qrts	15	17
Avoine, mts	.....	655
Pois	7200	15874
Orge, mts	3000	.....
Whiskey et esprit de vin	93	.....

MARCHE BONSECOURS.

FARINE.

Montréal, 3 Oct. 1876.

De blé par quintal	$2 45	à	2 50
D'avoine do	0 00	à	0 00
De blé-d'inde do	1 15	à	1 20
De sarrasin do	0 00	à	0 00

GRAINS.

Blé par minot	2 50	à	2 60
Pois do	1 00	à	1 10
Orge do	0 65	à	0 00
Avoine do	0 00	à	0 00
Sarrasin do	0 65	à	0 80
Lin do	1 00	à	0 00
Mil do	0 00	à	2 50
Blé-d'inde do	0 70	à	0 80
Trèfle rouge par lb	0 10	à	0 00

LEGUMES.

Pommes par quart	2 75	à	3 50
Patates par poche	0 40	à	0 40
Fèves par panier	0 40	à	0 00
Oignons par tresse	0 00	à	0 30
Choux	0 00	à	0 10
Navets par poche	0 00	à	0 00
Carottes par doz	0 40	à	0 50
Betteraves par panier	0 00	à	0 00
Asperges par paquet	0 25	à	0 30
Concombres	0 00	à	0 25
Rhubarbes par paquet	0 00	à	0 00
Celleries	0 00	à	0 04
Tomates, panier	0 35	à	0 00

LAITERIE.

Œufs frais par douzaine	0 15	à	0 15
Beurre frai par lb	0 20	à	0 25
Beurre salé par lb	0 18	à	0 20

DIVERS.

Sucre d'érable par lb	0 8	à	0 8
Mirop par gallon	0 00	à	0 00
Miel par lb	0 12	à	0 00
Saindoux par lb	0 14	à	0 15
Lard frais par 100 lb	8 25	à	8 29
Bœuf frais par 100 lb	7 00	à	8 00
Lièvres par couple	0 00	à	0 00

VOLAILLES.

Dindes par couple	1 50	à	2 00
Dindes do [jeunes]	1 10	à	1 25
Oies do	1 00	à	1 25
Canards do	0 50	à	0 60
Poulets do	0 30	à	0 40
Poules do	0 50	à	0 60

POISSONS.

Haddock, par lb	0 07	à	0 8
Flotant par lb	0 13	à	0 15
Eperlan, par lb	0 00	à	0 15
Alose, chaque	0 38	à	0 40
Truite saumonnée, par lb	0 13	à	0
Homard, par lb	0 00	à	

FRUITS.

Melons	0 40	à	1 00
Framboise au seau	0 60	à	0 70
Bluets par pinte	0 08	à	0 00
Attocas	0 00	à	0 00
Oranges par caisse	9 00	à	10 00
Citrons par caisse	9 00	à	10 00
Ananas par doz	1 50	à	2 50
Banana par doz	0 50	à	0 60
Noix de coco par baril	4 00	à	4 75
Petits pois, mesure	0 15	à	0 25
Chou-fleur	0 00	à	0 30

GIBIERS.

Canards sauvages p. couple	0 40	à	0 50
Canards noirs do	0 00	à	0 00
Plouviers, par dos do	1 00	à	1 50
Bécassines do	1 10	à	1 25
Cogs de Bruyères do	0 60	à	0 70
Pigeons do	0 20	à	0 25
Perdrix do	0 53	à	0 60
Bécasses do	0 00	à	0 00
Tourtes par douzaine	1 00	à	1 50
Outardes	1 00	à	1 50

MARCHE AUX ANIMAUX.

Corrigé par le Clerc du Marché Vieux.

Montréal, 3 Oct, 1876.

Bœuf, 1re qualité	$ 5.00	à	5.00
" 2e et 3e	4.00	à	4.50
Vaches à lait, chaque	20.00	à	30.00
" extra	35.00	à	50.00
Veaux, 1re qualité	6.00	à	8.00
" 2e "	2.00	à	4.00
" 3e "	0.00	à	0.00
Moutons 1re qualité	7.00	à	8.00
" 2e "	4.00	à	6.00
Agneaux, 1re qualité	8.00	à	4.00
" 2e "	2.00	à	2.50
Cochons, 1re qualité	9.50	à	10.25
" 2e "	0.00	à	0.00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	$12.00	à	14.00
Foin, 2me qualité	9.00	à	10.00
Paille, 1re qualité	5.00	à	5.50
Paille, 2me qualité	4.00	à	5.00

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York, 3 Oct

Coton—ferme, 11 midd. uplands.

Farine — Cotes sans changements ; reçu 12,000 quarts ; ventes 15,000 ; 4.30 à 4. 5 pour superfine de l'etat et de l'ouest ; 5 05 à 5.50 pour commune à bonne extra de l'état ; 5.05 à 5.50 pour commune à choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de Seigle — Tranquille ; reçu 00 qrts ; ventes 000 qrts ; de 4.75 à 5 20.

Blé—Plus ferme ; reçu 112,000 mts, ventes 115,000, 1.14 à 1.15 No. 2 Milwaukee ; 1.12 à 1.12 pour No 2 Chicago ; 1.18 à 1.20 pour No 1 du printemps ; 1.15 à 1.15 pour rouge d'hiver ; 1.25 à 1.25½ pour ambre ; 1.20 à 1.25 blanc do ; 1 00 à 1.00 pour No. 3 Chicago.

Seigle—Tranquille, reçu 7,000 ; ventes 00,000 ; 73 à 73c pour mêlé de l'ouest.

Blé-d'inde—Marché ferme ; reçu 115,000 mnts ; ventes 42,000, de 57c à 58½c pour nouveau mêlé de l'ouest ; 60 à 60c pour vieux do ; 00 à 00c sous voile.

Orge—Tranquille ; reçu 53.000 mnts ; ventes 10,000 ; $1.03 pour du Canada, 1 00 pour No 2 Baie de Quinte ; 95c pour deux rangs de l'Etat à arriver.

Avoine—Ferme ; reçu 67,000 mts, ventes 31,000 ; 30c à 48c pour mêlée de l'Etat et de l'ouest ; 36 à 50c pour blanche

Lard—De $16 67 à 16 75.

Saindoux—à $10 70.

Beurre—15 à 30c pour de l'Etat et de Pennsylvanie ; 22 à 36c pour nouveau.

Fromage—6 à 12c.

Pétrole—Crue 14c à 14½c ; raffiné 26c.

Chicago, 3.

Porcs—Reçus, 12 002 ; expédiés, 4 228.

MARCHE DE CHICAGO.

Chicago, 3 Oct.

Farine — Marché tranq. et sans changement.

Blé—Marché actif et ferme No 2 de Chicago, du printemps, à 1.08¾ au comptant ; 0.00 pour sept ; 0.00 à 0.00 pour octobre ; fermée à 0.00 pour octobre ; à 1.09½ pour novembre ; No. 3 do, de 103½c ; rejeté, à 9[illegible]c.

Blé-d'inde—Marché généralement actif ; pour les ventes du No 2 mêlé, de 45½ à 45½c au comptant ; à 00 pour sept. ; et 44¾ pour oct. ; 44½ pour nov. ; rejeté, 43 à 43½.

Avoine—Marché tranquille et ferme ; No 2, de 33⅜ à 33½ sur les lieux ; de 00 à 00 pour sept ; 00 pour oct. ; à 33⅜ pour nov. ; rejeté, de 24½ à 00.

Seigle — Marché ferme ; ventes, 62½ à 62c pour au comptant ; de 00 a 00 pour sept. ; rejeté à 00.

Orge—Marché ferme et en baisse ; ventes du no. 2 à 0 à 83c sur les lieux ; de 82c à 00 pour nov.

Lard — Marché actif et ferme ; ventes à $16 50 à $16 60 sur les lieux, 00.00 $00.00 pour oct.

Saindoux —Actif et en hausse ; ventes de $10.30 à $00 00 pour sur les lieux ; 0.00 pour sept. ; 0.00 à 00.00 pour octobre.

Viandes préparées — Marché en bonne demande.

Epaules, 8½ à 8½.

Epaules courtes, 00 à 00.

Whiskey—Marché ferme à 1.09½.

Fret — Blé-d'inde pour jusqu'à Buffalo, 2½ cts.

A l'ouverture de la Halle, cette après-midi, le blé était fort et en hausse, à 9½c pour octobre, 10½ ; pour nov. ; blé-l'inde, ferme, de 44½ à 44¾ pour octobre, 44¾ pour novembre ; avoine, 33¾ pour octobre, 34½ pour novembre ; Lard, ferme ; Saindoux, tranquille et ferme.

Recettes : — Farine, 9,500 ; blé, 140,000 ; blé-d'inde, 387,000 ; avoine 95,000 ; Orge, 80,000 : Seigle, 15,000.

Expédiés—Farine, 6,500 ; blé, 13,000 ; blé-d'inde, 200,110 ; avoine, 44,000 ; orge, 14,000 ; seigle, 72,000.

TRANSPORT DES MALLES.

MONTRÉAL, 19 Mai 1876,

Distribuées P. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A. M.	Levées P. M.
8 00	.....	ONTARIO. Ottawa, p. ch. de fer.	7 45	7 45
8 30	.....	Province d'Ontario.	7 45	7 45
8 00	.....	Rivière Ottawa, route	6 00	.....
.....	.....	QUÉBEC.		
.....	8 00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, p. vapeur.	.....	6 00
.....	.....	Québec, ch. de fer	.....	8 00
.....	.....	C F Cantons de l'Est, Trois-Riv., Arthabaska et Rivière du Loup		8 00
11 50	.....	C F St Rémi et Hemmingford		2 00
8 00	2 30	St Hyacinthe, Sherbrooke, etc.	7 00	1 30 / 8 00
10 00	.....	St Jean et la Jonction du Vermont		1 15
10 00	.....	Shefford et les comtés du Sud-Est		1 15
.....	.....	MALLES LOCALES		
11 00	.....	Beauharnois, route	6 00	.....
.....	.....	Chambly, St Césaire	8	4 30
11 00	.....	Contrecœur, Varennes et Verchères		1 30
11 00	.....	Côte St Paul	7 00	.....
.....	.....	Tanneries Ouest	7 00	3 00
10 30	5 40	Huntingdon	6 00	2 00
10 30	2 00	Lachine	6 00	2 00
9 30	.....	Longueuil	6 00	2 00
10 00	2 10	St Lambert	.....	1 30
11 00	.....	Laprairie	10 00	5 00
11 00	.....	New Glasgow, Sault au Récollet	7 00	.....
.....	5 10	Terrebonne, St Vincent	7 00	.....
8 30	5 00	Pointe St Charles	8 30	2 00
.....	.....	St Laurent, St Eustache, Ste Scholastique, Belle Rivière.	7 00	.....
.....	1 30	St Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7 00	.....
10 00	.....	St Jean et la Station St Armand	6 00	1 30
9 00	.....	Trois-Rivières, route de la rive Nord	.....	1 00
.....	.....	Hochelaga	8 30	1 45
.....	.....	PROVINCES MARITIMES.		
8 00	.....	N-Brunswick, Nouv-Ecosse et I P E	1 30	8 00
.....	.....	Terreneuve, partant tous les jours pour Halifax, et de là la transatlantique se rend tous les mardis alternatifs—du 2 Mai.	.....	8 00
.....	.....	ETATS-UNIS.		
8 à 10	.....	Boston et les Etats de la Nov. Angleterre, excepté le Maine	7 00	1 30
6 à 10	.....	N.-York et les Etats du Sud	.....	1 30
8 00	.....	Island Pond, Portland et le Maine	(—)	1 30 / 8 00
8 à 10	.....	Etats de l'Ouest et du Pacif. et Manitoba	7 45	8 00
.....	.....	INDES OCCIDENTALES.		
.....	.....	Lettres, etc., payées d'avance vis N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles : Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jeudis p.m.	.....	1 15
.....	.....	Pour St Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 28 de chaque mois	.....	.....
.....	.....	GRANDE BRETAGNE.		
.....	.....	Par la ligne Canadienne le Vendredi	.....	.....
.....	.....	Par New-York, les Lundis et Mardis	.....	8 00

* Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 9.15 A.M., et 9.30 P.M.

† Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 2.30 P.M., 9.30 P.M.

Les lettres enregistrées devront être mises à la poste 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

Les boîtes dans les rues sont visitées à 10 a.m., 12.30, 5.30 et 8 p.m. Le Dimanche à 8 p.m.

$50 à $500 Placés dans des "Stock Privileges," mêment sont veut à la fortune. Ceux qui désirent spécuier devraient demander notre livre de 72 pages, donnant des instructions complètes, et les prix les plus élevés et les plus bas pendant quinze ans. Copies ENVOYÉES GRATUITEMENT. Ordres exécutés pour Stocks, Débentures et Or, par la malle et le télégraphe. "Stock Privileges" aux taux les moins élevés, garantis par nous. On fait les retours immédiats des petites sommes placées. Stocks achetés sur petits dépôts.
Adresse :
JOHN HICKLING & CIE,
Banquiers et Courtiers
72, BROADWAY N. Y

PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVES doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 1er Sept. 1876.—209 a

1876 1876

SERVICE PAR VAPEURS
ENTRE
LONGUEUIL ET MONTREAL.
Depuis 6 A.M., jusqu'à 7½ P.M.

A dater du 1er Octobre prochain et jusqu'à nouvel ordre, le service entre LONGUEUIL et MONTREAL, se fera, autant que possible, comme suit :—

DE LONGUEUIL AU PIED-DU COURANT.

Les jours ouvrables.

DE LONGUEUIL—A 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hrs. A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6, et 7 hrs. P.M.

DU PIED DU COURANT—A 6½, 7½, 8½, 8½, 9½, 10½ et 11½ hrs. A.M., midi et demie, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5½, 6½ et 7½ h. P.M.

Les Dimanches.

DE LONGUEUIL—A 8½ hrs. A.M., 1, 2, 3, 4, 5, et 6 hrs. P.M.

DU PIED-DU-COURANT—A 9 hrs. A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, et 6½ hrs. P.M.

P. S.—Les Mardis et Vendredis la première traverse de Longueuil se fera à 5 heures A.M.

22 sept. 12

La Compagnie de Navigation de Laprairie.

Le et après LUNDI, le 25 Sept et jusqu'à avis contraire, le vapeur "LAPRAIRIE," Capt. DEMERS, fera trois voyages par jour, les dimanches et fêtes exceptés.

De Laprairie	De Montréal :
6 30 A M	7 30 A M
9 00 A M	11 00 A M
1 00 P M	4 00 P M

J. BROSSEAU,
11 x Secrétaire.

La Compagnie de Navigation DE RICHELIEU ET ONTARIO

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

Entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton et les Ports intermédiaires.

Le vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, et le vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partent tous les jours [Dimanches exceptés] pour Québec, à 7 p.m.

Les vapeurs de Montréal à Hamilton, en connexion à Toronto avec les vapeurs des Unies Niagara et Buffalo et avec les chêmins de fer de tous les points de l'ouest.

Les vapeurs CORSICAN, Capt. D. Sinclair, SPARTAN, Capt. M.W. Bailey ; MAGNET, Capt J Trowell, partiront trois fois par semaine, les Mardis, Jeudis et Samedis, du Bassin du Canal à 9 a.m. et de Lachine à l'arrivée du train partant de la gare Bonaventure à midi.

Le vapeur BOHEMIAN, Capt J Rankin, pour Cornwall, tous les Mardi et Vendredi à 12.30 p m, du Bassin du Canal, et de Lachine à l'arrivée du train de 3 heures.

Le vapeur TROIS-RIVIERES, Capt J Duval, part pour Trois Rivières tous les Mardi, Jeudi et le Samedi, à 6 heures du soir.

Le vapeur BERTHIER, Capt L H Roy, part pour Berthier tous les Mardi, Jeudi et Samedi à 2 p.m.

Le vapeur CHAMBLY, Capt Frs Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardi et Vendredi à 2 p.m., en connexion à Sorel avec le vapeur "Mouche à Feu," pour St François et Yamaska.

Le vapeur TERREBONNE, Capt E Laforce, part les Mardis et Vendredis à 2 P M et les Samedis à 3 P M pour Boucherville, Varennes et Bout de l'Ile.

Bureau des Billets, où l'on peut se procurer des cabines, 153, rue St. Jacques ; Bureau du Fret, Bassin du Canal ; et au Bureau des Billets, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

J. B. LAMERE, Gérant-Général. ALEX. MILLOY, Gérant du Trafic.

Bureaux : 228, rue St. Paul.

Montréal, 2 Oct 1876. 20

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

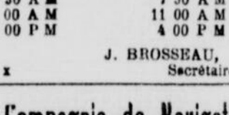

LIGNE DES VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

MONTREAL ET OTTAWA

LIGNE DU JOUR — Vapeur *Peerless* / *Prince of Wales*

LIGNE DE NUIT — Vap. *Queen Victoria* / *Princess.*

Les passagers laissent la gare Bonaventure à 7 hrs A M et 5 hrs P M. Des trains partent pour Lachine en rapport avec les vapeurs pour Ottawa et les ports intermédiaires, (excepté le samedi après midi où les passagers partent par le train de 3 hrs P M pour Carillon et les ports intermédiaires *seulement*.

Bagage étiqueté.

Repas et cabines extra.

Le vapeur du soir venant d'Ottawa sautera les Rapides de Lachine.

Des Billets d'Excursion pour Carillon (bons pour un jour seulement,) au prix ordinaire pour aller et retour.

Les passagers pour les célèbres Sources Caledonia débarquent à L'Orignal. Billets de retour à prix réduits.

Les touristes trouveront cette route l'une des plus pittoresques du Canada.

Le vapeur du marché *Dagmar*, part de Montréal les mercredis et samedis à 6 hrs A M, et de Carillon les lundis et jeudis à 6 hrs A M.

Le fret pour tous les points sur l'Ottawa sera expédié avec vitesse.

Bureau du fret, 87, rue Commune. Billets au bureau de la Compagnie, 13, rue Bonaventure, des bureaux du Grand Tronc

R. W. SHEPHERD,
744 Président.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

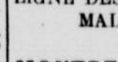

Les vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique portant les malles entre New-York et le Havre, faisant escale à Plymouth, pour prendre les passagers.

Les magnifiques vaisseaux de cette route (ce vérité, plus au sud que toute autre route), partiront du quai No. 50, North River comme suit :—

Canada, Frangeul	Samedi	7 Oct 8 A M
St Germain, Recuiour	do	14 Oct 8 P M
Amérique, Pouzet	do	21 Oct 8 A M

Prix du passage en or, (lit vin compris) au Havre :—

Première cabine, $120 et $110 selon les accommodations. Deuxième cabine $72. Troisième cabine, $40.

Billets de retour à prix réduits.

Entrepont pour $50, avec des accommodations et tout le nécessaire, sans charge extra, et un confort que ne peut fournir aucune autre ligne.

Les vapeurs marqués avec un * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

En prenant cette ligne, les voyageurs américains et canadiens qui vont au continent d'Europe ou qui en reviennent, se dispenseront d'un voyage sur les chemins de fer de l'Angleterre et éviteront les désagréments que l'on éprouve en traversant la Manche, une perte de temps considérable, du trouble et des dépenses.

LOUIS DE REBIAN, Agent,
55, Broadway, New-York.

Ou à D. MASSON & Cie.,
Agents pour Montréal.

11 Septembre. 2—r

L IGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1876—Arrangements d'Eté—1876

Les Lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
SARDINIAN	4100	Lt. Dutton, R.N.R
CIRCASSIAN	3400	Lt. Smith, R.N.R.
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. D. Aird.
HIBERNIAN	3434	Lt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	2700	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. R. S. Watts
PRUSSIAN	3300	Capt. Ritchie.
AUSTRIAN	2700	Capt. H. Wylie.
ESTONIAN	2700	Capt. Barclay
MORAVIAN	3650	Capt. Graham.
PERUVIAN	3650	Capt. Richardson.
MANITOBAN	3150	Capt. Miller.
NOVA SCOTIAN	3500	Capt. Wallace.
CANADIAN	2500	Capt. Horre.
ACADIAN	1350	Capt. Cabel.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott.
WALDENSIAN	2300	Capt. J.G.